



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
VIENNE



# Rapport d'activités de la LPO Vienne

Année 2016

# Rapport Moral

## Des hommes, des femmes, des défis et des oiseaux

Loin de moi l'idée de dresser une liste à la Jacques Prévert des actions que nous avons menées en 2016. Sur cela, notre rapport d'activités vous apportera toutes les informations. À l'image de notre société, le microcosme de la LPO Vienne évolue et s'adapte. L'année 2016 a vu le départ en Bretagne de Cédric Faivre, l'officialisation de celui d'Estèle Guénin, l'arrivée de Thomas Chevalier et de Chloé Dépré pour les études ornithologiques. L'équipe salariée, où la parité règne, a eu la joie de fêter la naissance des bambins de Céline Gracieux et de Sophie Gauthier, un garçon et une fille ! Nous souhaitons plein de bonheur à leur famille. Depuis novembre 2016, la coordination de l'équipe a été confiée à Céline et, pendant son congé parental, Sophie est remplacée par Anouk Doussot, qui est arrivée le 1<sup>er</sup> février.

Nous avons l'habitude de dire que la défense des oiseaux et de la nature est un combat. L'année 2016 restera effectivement marquée par deux actes très médiatisés qui doivent nous interpeller. Deux images : celle d'Allain Bougrain Dubourg agressé à coups de pelle parce qu'il dénonçait l'utilisation de matoles à pinsons, et celle de notre Katia Lipovoï, violemment appréhendée par les forces de police parce qu'elle protestait contre la destruction des arbres de son quartier. Cela montre qu'il n'est pas facile de faire respecter la loi et qu'il peut être mal compris de laisser parler son cœur. Dans les deux cas, l'opinion publique a montré son attachement à la nature : pour le pinson et l'ortolan, la loi finira sans doute par être respectée comme c'est le cas pour les tourterelles, et pour Poitiers, une Charte de l'arbre est en construction. Nous avons lu dans la presse que nos remarques ont été en partie entendues. Gageons que le dialogue qui s'est enclenché portera ses fruits et nous permettra de dépasser la question du statut de l'arbre pour parler de la place de la nature dans la ville.

Heureusement, nos relations avec nos concitoyens sont le plus souvent pacifiques. Dans le cadre des différentes lois pour la continuité écologique, et sur le principe de la trame verte et bleue, nous avons, en partenariat avec Vienne Nature, mis au service du Schéma de cohérence territoriale (le SCOT) du Seuil du Poitou nos connaissances naturalistes sur la connexion entre villes et campagne et sur le déclin des populations d'oiseaux et de la biodiversité en général. Ce travail mené notamment par Solange Fradet et Thomas Chevalier, a été unanimement salué par les élus lors de la présentation des résultats. Espérons que nos élus pousseront plus loin leur réflexion et que nous pourrons travailler aussi à l'échelle des agglomérations ou des communautés de communes.

## Élection du conseil d'administration

Comme chaque année, nous allons renouveler, à l'occasion de l'Assemblée générale, une partie du conseil d'administration de la LPO Vienne (voir la composition actuelle du conseil d'administration au dos).

La construction de la LGV Paris-Bordeaux arrive à son terme. Il est trop tôt pour évaluer les conséquences de cet aménagement sur notre environnement, mais, à nouveau, nous n'avons pas à rougir de nos actions. C'est un des premiers chantiers où l'évaluation des répercussions sur l'environnement a été décortiquée espèce par espèce. Bien sûr, le même travail aurait dû être fait milieu par milieu, cependant, la pugnacité des associations et leur engagement auprès des constructeurs ont permis la mise en place d'un ensemble conséquent de compensations, même si cela ne réparera pas toutes les destructions engendrées. À titre d'exemple : pour l'outarde et les oiseaux de plaine, ce sont 700 hectares qui vont être gérés en faveur de ces espèces tout en restant exploités, et dont 20 % deviendront propriété du conservatoire régional d'espaces naturels (le CREN), ce qui assure leur pérennité.

Pour ce qui concerne les milieux aquatiques, saluons le travail du Conseil départemental. Le Schéma départemental de l'eau dresse un bilan de la qualité de nos cours d'eau et des milieux humides. L'objectif est la reconquête de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines, mais aussi des milieux humides trop longtemps méprisés et détruits. La tâche est immense et, si le département le veut bien, nous lui apporterons notre concours.

Nous savions que 2016 serait une année de transition, mais nous étions loin d'imaginer toutes les conséquences des regroupements de communes, de la création des nouvelles communautés de communes, des modifications d'intervention du Conseil départemental et de l'élargissement de la Région. Sans changer nos projets, il nous faut convaincre nos nouveaux partenaires et cela prend du temps. Mais je ne doute pas qu'ils auront tous à cœur de continuer d'œuvrer avec nous pour la préservation de leur environnement.

Il nous faut garder à l'esprit que toutes les populations d'oiseaux des milieux urbains, agricoles et forestiers sont en déclin et que cela résulte de facteurs multiples (destruction de milieux, disparition massive d'insectes...). Nous devons donc continuer de convaincre et de lancer des études, des actions de reconquête, de préservation, d'information et de sensibilisation.

La protection des oiseaux et des milieux qui les hébergent est l'affaire de tous. Un grand merci donc à vous les adhérents qui nous soutenez, à vous les bénévoles qui nous aidez, à l'équipe des salariés qui nous seconde et permet à notre message d'être amplifié, et à vous nos soutiens financiers (particuliers, fondations, communes, Département, Région, État, Europe) qui permettent que la Vienne soit une belle terre d'accueil y compris pour la nature.

Daniel GILARDOT  
Président

Membre sortant : **Bernard Couturaud** qui se représente.

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Les activités de la LPO Vienne s'articulent autour de quatre thèmes communs à l'ensemble du réseau LPO : Espèces, Sites, Grands milieux « naturels », Homme et société. Ces appellations génériques regroupent des orientations stratégiques déclinées en actions annuelles, voire pluriannuelles, qui sont la trame des actions de la LPO pour les oiseaux, la nature et les hommes.

## Espèces

L'objectif global des actions de la LPO autour des espèces est la conservation, voire le renforcement des populations d'oiseaux. Cet objectif passe par l'approfondissement des connaissances et la mise en place d'actions de restauration, menées en synergie avec les réseaux de protection de la nature régionaux, nationaux et internationaux.

### Connaissance et suivis

#### Comptage Wetlands, vanneaux et pluviers hivernants

Le comptage Wetlands International des oiseaux d'eau, couplé au suivi des vanneaux huppés et des pluviers dorés, a mobilisé pas moins de 33 observateurs qui ont sillonné les milieux favorables du département le 16 janvier 2016. Au total, ce sont près de 1 250 oiseaux d'eau qui ont été recensés lors de cette journée. Parmi eux, ont été observés 145 sarcelles d'hiver, 31 fuligules milouins, 13 fuligules morillons ou encore 2 canards siffleurs, espèce assez rare dans le département. La prospection des prés et labours a permis de recenser 3 336 pluviers dorés et 7 709 vanneaux huppés, cette dernière espèce étant deux fois moins abondante qu'en 2015. Enfin, seulement 32 hérons cendrés et 16 grandes aigrettes ont été notés, que ce soit dans les champs ou aux abords des zones humides. Là encore, il s'agit d'effectifs assez faibles par rapport aux années précédentes.

T. C.

#### Enquête Outarde

Depuis 2008, l'enquête « Outarde » est annuelle, afin de suivre au mieux l'évolution des effectifs et l'efficacité des mesures de conservation de l'espèce. Elle se décline en deux protocoles. Pour l'enquête par points d'écoute (écoute de cinq minutes et points distants de 750 mètres), les points sont identiques depuis 2000. Cette année, les 1 325 points d'écoute répartis sur soixante communes ont été suivis par deux stagiaires - Alice Tribot et Iris Nadeau - quatre bénévoles et un salarié. Après les quatre années d'augmentation, de 2011 à 2014, et la légère baisse enregistrée en 2015, le nombre de mâles chanteurs a de nouveau augmenté en 2016 : environ 120 contre 103 en 2015 et 108 en 2014.

Le suivi rapproché permet, grâce à plusieurs passages, un comptage quasi exhaustif des mâles sur 12 000 hectares des plaines du Mirebalais-Neuvillois. Là encore, même si

le chiffre définitif, issu de l'analyse par le CNRS<sup>1</sup>, n'est pas encore connu, on note que la tendance est à l'augmentation : 59 mâles ont été identifiés sur cette zone, contre 51 en 2015 et 49 en 2014. À l'échelle du Centre-Ouest, le nombre de mâles chanteurs apparaît stable ces dernières années, mais avec des disparités géographiques : tendance plutôt positive dans le nord des Deux-Sèvres, l'Anjou et la Vienne, et plutôt négative dans les Charentes et le sud des Deux-Sèvres.

C. P.

#### Comptage des outardes canepetières et des œdicnèmes criards lors des rassemblements postnuptiaux

Ces comptages, réalisés dans tout le Centre-Ouest, sont mis en œuvre dans la Vienne à quatre reprises entre début septembre et mi-octobre : deux fois par les bénévoles de la LPO Vienne, une quarantaine d'observateurs, et deux fois par les agents de l'ONCFS<sup>2</sup>. Il s'agit de compter les effectifs de l'ensemble de la population et pas seulement les mâles. Le 1<sup>er</sup> octobre, 366 outardes ont été dénombrées en simultané sur les plaines du Mirebalais-Neuvillois (86) et d'Oiron-Thénezay (79) contre 357 le 26 septembre 2015. Le printemps 2016 très humide n'a sans doute pas été favorable à la reproduction des outardes : la légère augmentation pourrait s'expliquer par la progression du nombre de mâles chanteurs sur la zone étudiée. En ce qui concerne les œdicnèmes, les chiffres sont en forte baisse. Alors que depuis 2011 la barre symbolique des 2 000 individus avait été systématiquement franchie lors d'au moins un des quatre comptages, l'effectif maximal dénombré cette année, le 13 septembre, est seulement de 1 359 oiseaux. Cette diminution n'est pas généralisée puisque, dans les Deux-Sèvres, les effectifs sont similaires à ceux des années précédentes. Elle pourrait s'expliquer soit par une mauvaise reproduction dans la Vienne, soit par la discrétion d'individus moins gregaires qui auraient échappé aux observateurs pourtant de plus en plus aguerris !

C. P.

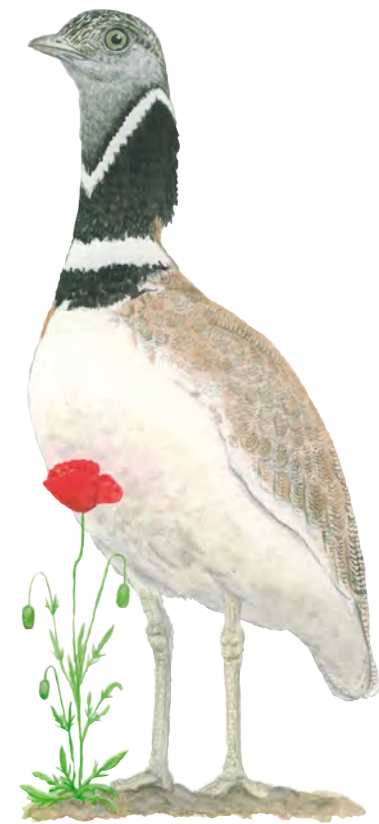
#### Grues cendrées

##### • Migration pré-nuptiale

Ce printemps 2016, 44 000 grues ont traversé la Vienne, comme toujours dans les deux tiers sud-est du département. Premières observations mi-janvier et 600 migratrices pendant la deuxième quinzaine du mois. Les choses sérieuses commencent comme d'habitude en février : 1 500 oiseaux la première quinzaine, 4 284 le seul 17, 2 780 le 19, 2 387 le 20. Déjà fini ? Non : 9 800 le 21 dans le Montmorillonnais ! Seulement 609 le 22, 323 le 24, mais encore 7 819 le 25 et 4 455 le 26 ! Le flot se tarit peu à peu : 1 325 grues les trois jours suivants, et 4 680 quand même, en nombreux vols épars, pendant la première quinzaine de mars. Puis la migration se termine, avec le passage de 3 552 oiseaux jusqu'à la fin du mois. Cette année encore, les grues ont été assez ponctuelles et la météo a un peu favorisé notre département.

##### • Migration postnuptiale

Les premiers vols de grues (un millier d'oiseaux en tout) sont vus le 23 octobre, puis le 25 (3 400 dont 2 706 à Adriers), et le 30 (2 000).



Outarde canepetière

Ont participé à la rédaction de ce rapport d'activités :  
Antony AUGUIN (A. A.), Thierry BERGÈS (T. B.), Jack BERTEAU (J. B.), Colette BOULLAH (C. B.), Hélène BROUCKE (H. B.), Thomas CHEVALIER (T. C.), Christine DELLIAUX (C. Del.), Chloé DÉPRÉ (C. Dép.), Chantal DESCHAMPS (C. D.), Jean-Claude DESCOMBES (J.-C. D.), Anouk DOUSSOT (A. D.), Thierry DUBOIS (T. D.), Bruno FLEURANT (B. F.), Solange FRADET (S. F.), Daniel GILARDOT (D. G.), Céline GRACIEUX (C. G.), Michel GRANGER (M. G.), Éric JEAMET (É. J.), Katia LIPOVOÏ (K. L.), Alain LEROUX (A. Le.), Bernard LIÉGEOIS (B. L.), Michel MASSON (M. M.), Régis OUVRRARD (R. O.), Cyrille POIREL (C. P.), Denis ROYER (D. R.), Johan TILLET (J. T.), Stéphane TROUBAT (S. T.), Benoît VAN HECKE (B. V. H.)

Secrétariat de rédaction : Colette Boullah  
Relecteurs : Alain Boullah, Hélène Broucke, Chantal David, Jean-Claude Descombes  
Photos de couverture : Michel Granger, Alain Boullah  
Dessins : Katia Lipovoï  
Photos : Alain Boullah, Bernard Liégeois, Katia Lipovoï  
Réalisation © LPO Vienne – Mars 2017  
Imprimé par nos soins sur du papier issu de forêts gérées durablement.

<sup>1</sup> CNRS : Centre national de la recherche scientifique

<sup>2</sup> ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage

Encore 2 000 le 1<sup>er</sup> novembre, des vols épars (2 800 grues quand même) jusqu'au 18, un flot de 5 500 le 19 (dont 2 000 à La Trimouille) ! Plus de 3 000 le 24, 5 600 le 26 (dont 2 500 au Vigeant en dix vols) ! Puis le calme revient : à peine 2 000 migratrices pour finir le mois et 500 en décembre. Cela représente 30 000 grues en tout pour cette migration d'automne, avec des vols principalement concentrés dans le sud-est du département.

M. M.

### Base de données en ligne

La base de données Visionature, dans laquelle vous pouvez transmettre vos observations d'oiseaux, de mammifères, de reptiles ou d'amphibiens, continue de susciter l'engouement des naturalistes du département. En 2016, ce sont 82 776 observations qui ont été enregistrées, tous groupes d'espèces confondus (98,7 % des observations concernent des oiseaux), ce qui constitue une hausse de 15 % par rapport à 2015. Observations ponctuelles lors d'une balade, suivi dans la durée d'un site ou d'un jardin, en dilettante ou dans le cadre d'une enquête précise, oiseaux communs, rares ou exceptionnels, toutes les données transmises par les observateurs nous sont précieuses pour enrichir nos connaissances et nous aider dans notre mission de protection de la nature. Parmi les nouveautés de cette année : la mise en ligne d'un atlas communal en temps réel. Il permet d'obtenir très simplement la liste des espèces notées dans une commune, ainsi que la date de la dernière observation locale de chacune et, quand les données le permettent, le statut de reproduction pour les oiseaux. De plus, la fin de l'année 2016 a été marquée par l'intégration de plus de 80 000 données issues de l'ancienne base de données de notre association.

T. C.

### Nidification du guépier d'Europe

Les mauvaises conditions météorologiques des mois de mai et juin (records de pluies, rivières en crue, déficit de soleil) ont eu un impact non négligeable sur la nidification des guépiers d'Europe dans la Vienne cette année 2016, puisqu'on note une petite baisse des effectifs le long de la Gartempe. Mais quatre adhérents nous ont signalé quatre nouveaux sites, tous dans des carrières de sable, le plus important abritant neuf couples. Au final, le nombre de couples nicheurs reste stable : 61 contre 53 en 2015 et 61 en 2014. Ces chiffres ont été obtenus grâce aux observations notées sur notre site internet par trente adhérents durant les cinq mois de présence de cette espèce dans notre département (de mai à septembre). Il y a sans doute d'autres emplacements à découvrir, la moindre excavation pour un prélèvement ponctuel de sable suffisant à attirer l'oiseau. L'attention de tous sera donc nécessaire au printemps prochain, à distance et en toute discrétion pour ne pas déranger cette espèce sensible, et n'oubliez pas de transmettre vos données en temps réel sur [vienna.lpo.fr](http://vienna.lpo.fr).

J-C. D

### Programme STOC-EPS

Le Suivi temporel des oiseaux communs a été mené sur 21 carrés cette année dans la Vienne. Après trois années avec 15 ou 18 carrés suivis, nous renouons avec un échantillonnage correct de notre département, même si nous sommes loin des 41 carrés de 2006. Cependant, depuis 25 ans que cette enquête existe, la Vienne est dans le trio de tête des départements les mieux suivis. Plus il y a de carrés surveillés sur la France entière, meilleurs sont

les indicateurs statistiques sur l'avifaune commune. Les trois passages d'observation, répartis sur les mois de mars à juin pour noter tout oiseau vu ou entendu sur dix points d'écoute dans chaque carré, en donnent une image en période de reproduction. Les informations tirées de cette enquête sont cruciales pour les études : elles montrent, par exemple, que les effectifs des espèces spécialistes des milieux agricoles ont baissé de 32 % entre 1989 et 2015. Pour cette année 2016, avec plus de cinquante heures cumulées, les ornithologues STOCeurs du département ont totalisé 4 546 observations et 10 167 individus de 90 espèces différentes.

R. O.

### Programme SHOC

Pendant l'hiver 2015-2016, le Suivi hivernal des oiseaux communs a été réalisé sur 18 carrés par quinze bénévoles, totalisant 2 263 observations et 11 437 individus de 73 espèces différentes. Si le programme STOC est basé sur des points d'écoute statiques, le SHOC consiste à parcourir à pied, une fois en décembre et une fois en janvier, dix transects de 300 mètres en notant tous les oiseaux vus et entendus. Ce sont donc en tout 54 kilomètres qui ont été parcourus deux fois dans la Vienne. Débutée en 2014-2015, cette enquête prend son envol. Vu qu'elle est peu exigeante et se déroule à une période où les ornithos sont peu sollicités, parions sur un plus grand nombre de participants dans les années à venir. D'ailleurs, notons que, pour l'hiver 2016-2017, nous devrions atteindre au moins 21 carrés couverts. Enquête à mener sur le long terme pour obtenir des indicateurs permettant d'évaluer l'état des populations d'oiseaux communs et, si besoin, d'étayer nos exigences pour la protection de leur habitat.

R. O.

### Suivi des ardéidés nicheurs sur le site de La Puye

Le protocole d'étude du blongios nain a été partiellement appliqué au Grand Étang de La Puye. Ce protocole, mis en place depuis la nidification de l'espèce sur ce site en 2011, consiste, en trois points d'écoute et d'observation, d'une demi-heure chacun entre l'aube et 9h ou entre 19h et la tombée de la nuit, avec un passage par décade en période de reproduction. En 2016, cinq passages ont été effectués entre le 8 mai et le 4 août. Aucun contact n'a été établi.

En ce qui concerne les autres ardéidés, peu de données en 2016 pour la période de nidification. Si nous avons des doutes quant à la nidification de certaines espèces l'an passé, il n'y en a aucun pour cette année 2016 : seulement un héron pourpré observé le 4 août et un bihoreau gris erratique de deuxième année vu à plusieurs reprises.

R. O.

### Faucon pèlerin

La saison de reproduction du faucon pèlerin a débuté à la mi-janvier pour se terminer fin juin. Un suivi complet a été réalisé sur les six sites connus depuis 2013, un nouveau site a été découvert par un adhérent dans les environs de Saint-Léger-de-Montbrillais et le couple qui avait choisi un pylône électrique pour se reproduire l'an passé a fait l'objet de plusieurs visites par un second bénévole. À Saint-Léger-de-Montbrillais, il y a eu reproduction, mais le nombre de jeunes est inconnu (date de découverte trop tardive) ; sur le pylône électrique, la tentative de 2015 n'a

pas été renouvelée ; pour le reste du suivi, cinq couples sur les six ont élevé en tout quinze jeunes jusqu'à l'envol : un couple avec deux jeunes, trois couples avec trois jeunes et le cinquième couple a élevé quatre jeunes, ce qui n'est arrivé que cinq fois en treize années de surveillance ! Sur le sixième site, trois passages ont suffi pour constater l'absence des adultes. Rien ne permet encore de comprendre une telle situation pour ce couple qui avait eu une reproduction normale les trois dernières années. Le bilan reste cependant positif et l'espèce continue son expansion dans notre département.

É. J.

### Observatoire national des rapaces diurnes

La LPO Vienne participe à cette enquête nationale depuis sa mise en place en 2004. L'observatoire a vocation à suivre au plus près les tendances d'évolution des effectifs de rapaces diurnes nicheurs. Il s'agit pour cela d'effectuer un recensement le plus exhaustif possible des couples présents sur un carré de cinq kilomètres sur cinq. Cinq carrés sont tirés au sort chaque année dans chaque département. L'enquête est exigeante mais passionnante et peut être menée en équipe. En 2016, trois secteurs ont été prospectés : l'un, totalement, sur la commune de Neuville-de-Poitou, les deux autres, partiellement, sur Civray et sur Béthines. Saluons les bénévoles qui se sont mobilisés pour les prospections et qui, pour la plupart, repartent pour l'aventure en 2017. Ils seront cette année épaulés par de nouveaux « rapacophiles » et gageons que cette nouvelle saison sera fructueuse. Une matinée de formation et de prospection collective est organisée le dimanche 9 avril dans l'un des carrés. Il reste de la place et chacun sera le bienvenu !

J. B. et T. C.

### Circaète Jean-le-Blanc

En 2016, la circaète Jean-le-Blanc a fait l'objet d'un suivi, dans le nord-est du département : forêts de la Guerche (poussin vu avant l'envol), bois de Lezay (nicheur probable), Moulière (nicheur probable) dont le Défens (échec précoce), et forêt de Mareuil (nicheur possible) ; et à l'ouest, dans la forêt de Vouillé (échec au stade œuf). Ce bilan assez navrant est probablement lié aux mauvaises conditions météorologiques de la fin du printemps. Le massif de Moulière / le Défens a été suivi de façon plus précise : prospection dès l'hiver pour localiser les aires, puis suivi photographique des oiseaux, qui a permis d'en individualiser quatre. Quelques informations nous sont parvenues sur l'absence d'indice de reproduction dans le bois de Chitré et dans la forêt de Saint-Sauvant.

B. V. H.

### Collisions routières et continuité écologique

En quelques années, le réseau et le trafic routiers n'ont cessé de s'accroître et de s'intensifier, morcelant ainsi les milieux naturels où se déplace la faune sauvage. Depuis 2013, les associations de protection de la nature de Poitou-Charentes œuvrent pour une meilleure connaissance des zones de collisions afin d'améliorer la continuité écologique dans les secteurs concernés. À partir des constats de mortalité récoltés dans les bases de données en ligne, des équipes de naturalistes ont identifié les vingt tronçons routiers les plus dangereux de chaque département. Dans la Vienne, il s'avère que certaines routes départementales - la D951 (Poitiers-Chauvigny) et la D347 (Poitiers-Loudun) - et nationales - la N10 (Paris-Bordeaux) et N147 (Poitiers-Limoges) cumulent un nombre important de collisions. Durant

l'automne 2016, la LPO Vienne et Vienne Nature ont expertisé sur place ces axes routiers afin d'y évaluer les enjeux et la possibilité d'implanter des aménagements permettant le déplacement de la faune sauvage en toute sécurité d'un côté à l'autre de la route. Dans chaque département, cinq zones seront finalement choisies pour proposer aux aménageurs routiers la mise en place d'un passage inférieur ou supérieur, d'une clôture ou d'une barrière, d'un crapauduc ou d'une passerelle à écureuils selon les espèces les plus touchées.

C. Dép.

### La fauvette pitchou dans le Pinail

Depuis 2008, dix observateurs parcourent le Pinail trois fois pendant la saison de reproduction, pour visiter les points d'écoute répartis sur le site, afin de suivre la population de fauvettes pitchous. Les oiseaux vus ou entendus sont signalés sur une fiche, puis les observations sont enregistrées sur la base de données en ligne Visionature. Les relevés de contacts sont nombreux, conformément à ce qu'on pouvait attendre après plusieurs hivers doux, cependant la confirmation statistique se fait attendre, faute de temps financé pour analyser les résultats.

T. D.

### Courlis cendré

En 2015, pour dénombrer les courlis cendrés, des prospections ont été menées sur l'ensemble des secteurs favorables à l'espèce. En 2016, l'objectif était de suivre de façon plus précise les couples déjà localisés et d'affiner les prospections dans le bocage montmorillonnais. La population de courlis cendrés de notre département est actuellement évaluée à 18 couples, très majoritairement établis dans les plaines céréalières de l'ouest : dix dans les plaines du Mirebalais-Neuvillois et quatre dans les plaines de Rouillé-Saint-Sauvant. Le bocage montmorillonnais n'accueille plus que quatre couples. La reproduction de l'espèce a été confirmée pour seulement trois couples. Lors de la précédente enquête, en 2003-2004, la population avait été estimée à 25 couples pour l'ensemble du département et sa répartition était bien différente puisque l'espèce était absente des plaines du Mirebalais-Neuvillois et que l'essentiel des couples était installés dans le bocage montmorillonnais et sur le plateau d'Archigny-Bellefonds.

C. P.

### Atlas des oiseaux en hiver

Suite à la réalisation d'inventaires de terrain dans le cadre de l'Atlas des oiseaux en hiver en Poitou-Charentes de 2010 à 2013, un travail de compilation des connaissances acquises a démarré en 2015 et s'est poursuivi en 2016. Il en résultera un cahier technique présentant une monographie et une carte de répartition pour chacune des espèces. Ce sont au total 253 monographies qui sont actuellement en cours de finalisation. La publication de cet ouvrage est prévue pour 2018.

T. C.

### Inventaire de l'étang de Beaufour et du domaine du Léché

Suite à l'acquisition, par le Conseil départemental de la Vienne, des étangs de Beaufour et du Léché ainsi que des prairies attenantes, la LPO Vienne a réalisé en 2016 un inventaire complet de l'avifaune sur ce site. Ce suivi s'intègre à une étude globale de la biodiversité, en vue de l'élaboration d'un plan de gestion répondant aux enjeux de conservation du site. Près de 4 500 données ont été récoltées avec un total de 164 espèces d'oiseaux ! Cette richesse écologique remarquable justifie le projet de préservation.



Fauvette pitchou



Guépier d'Europe

Parmi les espèces répertoriées, la nette rousse, le phragmite des joncs, le busard des roseaux, les hérons cendré, garde-bœufs et pourpré sont présents tout au long de la saison de reproduction. Mais des espèces plus remarquables ont également été observées, comme le pygargue à queue blanche, le pluvier guignard ou même le tournepière à collier, bien loin des milieux littoraux qu'il fréquente habituellement. Ce qui montre l'importance du site comme halte migratoire pour de nombreuses espèces.

T. C.

## Conservation d'espèces

### Étude et protection des busards

#### • Programme de protection des busards

L'année 2016 était la troisième et dernière d'un programme dont l'objectif principal était de mettre en valeur les actions sur le long terme pour la protection des nichées de busards, menée principalement par une poignée de bénévoles, et pour le suivi des dortoirs. Comme en 2015, trois journées visant à impliquer de nouveaux bénévoles ont été organisées : une journée de construction de cages pour protéger les nids, et deux après-midi de prospection collective pour rechercher les nids. À chaque fois, une quinzaine de bénévoles se sont mobilisés. La communication vers le grand public s'est poursuivie avec une série de quatre articles dans la presse locale et la mise en ligne de courts montages vidéo obtenus grâce à des pièges photo ou vidéo installés dans des nids. La plaquette présentant les actions de protection de busards a continué à être diffusée parmi les agriculteurs et une sortie de terrain pour observer les busards et présenter les actions de protection, a été organisée à Craon avec une quinzaine d'entre eux. Les bénévoles et les agriculteurs mobilisés autour de cette action ainsi que les adhérents ont été invités à une soirée « Busards », au cours de laquelle ont notamment été présentés : le bilan de la campagne de protection de 2016, une rétrospective de l'utilisation d'un drone pour la localisation et la visite des nids, les vidéos des jeunes au nid et le bilan des comptages des busards aux dortoirs. Dans la continuité des deux kakémonos sur les busards et leur protection, réalisés en 2015, huit panneaux supplémentaires ont été réalisés. Ils présentent la plaine agricole, son évolution au cours des dernières décennies et les principales espèces qui y nichent : outarde canepetière, œdicnème criard, courlis cendré, bergeronnette printanière, gorgebleue à miroir, alouette des champs, bruant proyer...

C. P.

#### • En milieu forestier et dans les landes du Pinail et de Moulière

Les parcelles en régénération du massif de Moulière et les landes du Pinail représentent des milieux favorables pour la reproduction des busards cendré et Saint-Martin. Comme chaque printemps, un groupe de passionnés s'est retrouvé régulièrement afin de recenser, le plus exhaustivement possible, les couples nicheurs du secteur. La prospection s'est faite par demi-journées (six au total entre la mi-avril et le début du mois de juillet). Les premières sorties consistent à rechercher les signes de présence des couples (survol répété d'une zone, vol en feston, transport de matériaux...). Lors des matinées suivantes, pendant la période d'élevage des jeunes, nous validons la présence des couples nicheurs grâce à des signes comme l'approvisionnement en

proies par les parents ou les cris d'alarme des adultes en notre présence dans la zone de nidification du couple. En 2016, seulement huit couples nicheurs (six de busards Saint-Martin et deux de busards cendrés) ont été comptés dans la zone étudiée. Merci aux bénévoles pour leur implication.

A. A.

#### • Dans la plaine du Haut-Poitou

Juin : nous recherchons les nids de busards avec parfois polaire et capuche... C'est dire que ce printemps 2016 fut particulièrement froid et pluvieux. La présence des campagnols n'était pas importante et la reproduction des busards, sans être catastrophique, fut plus faible qu'en 2014 et 2015, le nombre de jeunes par nichée notamment étant moins élevé. Au total, 37 nids ont été localisés, 24 de cendrés et 13 de Saint-Martin. Les moissons tardives nous ont dispensés d'intervenir largement : nous n'avons posé que 17 protections, alors que 47 avaient été nécessaires en 2015. Huit prédatations ont été constatées, dont sept sur des œufs alors que nous n'avions pas encore visité le nid. Pourquoi un tel chiffre cette année ? Les femelles se sont-elles davantage absentes des nids ? Difficile de savoir... Finalement, 51 jeunes se sont envolés : 39 cendrés (dont 12 avec protection et 3 confiés à un centre de soins), et 12 Saint-Martin (dont 2 avec protection). Un seul oiseau marqué a été repéré nicheur, il s'était déjà reproduit les années précédentes. Le reverrons-nous en 2017 ? Enfin, une grande première cette année : l'utilisation d'un drone pour le suivi des nids. Nous ne sommes entrés dans les parcelles que pour poser les grillages. Le gain de temps est vraiment appréciable, nous ne dérangeons pas les nichées, et... ce fut assez magique ! Nous avons eu de bons échanges avec certains agriculteurs qui sont venus nous rejoindre pour découvrir cette nouvelle technique. À poursuivre bien sûr !

C. Del. et B. V. H.

#### • Dans le secteur de Vouillé-Neuville

Le printemps plutôt froid et humide n'a pas ruiné la reproduction des busards. Les cantonnements et surtout les passages de proie du début de saison ont montré une abondance de proie moyenne, contrairement à nos craintes ! Pour le busard cendré : 19 couples localisés, 15 nids trouvés, 8 nichées abouties avec 24 jeunes à l'envol (moyennes de 3 jeunes pour les nids avec succès et de 1,6 jeune pour l'ensemble des nids). Pour le Saint-Martin : 22 couples localisés, 17 nids installés, 9 nichées abouties avec 17 jeunes au minimum, car 6 nichées furent découvertes après les envols (moyennes : 1,9 jeune pour les nids avec succès et 1 jeune pour l'ensemble des nids). La moitié des jeunes cendrés qui se sont envolés le doivent à nos grillages (13 posés, 5 échecs). Le taux d'échec est encore une fois proche de 50 % et il serait plus important sans protection. À noter qu'un suivi prolongé a permis d'évaluer entre 15 et 20 % la perte des jeunes après l'envol (4 ou 5 sur 24). Aucun grillage n'a été nécessaire pour les Saint-Martin. Vingt agriculteurs concernés par des nids ont permis la pose de protections, mais une société agricole nous a interdit d'aller visiter cinq nids sur cinq parcelles. Heureusement les images enregistrées par un drone nous ont informés de l'avancement des nichées.

A. Le.

#### • Dortoirs de busards

Si les effectifs de bénévoles se sont maintenus, avec 17 à 28 participants - un grand merci à eux ! - au cours des cinq comptages organisés pendant l'été (une fois par semaine entre le 27 juillet et le 24 août), les effectifs de busards étaient particulièrement faibles cette année sur les dortoirs. Leur nombre sur l'ensemble des sites suivis en simultané n'a fait que diminuer au fil des comptages : 96, 93, 90, 41 et 37. Le maximum observé a été de 35 busards sur un même dortoir. On est bien loin des chiffres de ces deux dernières années. Ces effectifs médiocres peuvent s'expliquer par le fait que la ressource en campagnols était limitée cet été. Par conséquent, faute de nourriture, les nicheurs locaux, déjà peu nombreux cette année et avec des nichées restreintes, ne sont pas restés longtemps après l'envol des jeunes, et les habituels busards de passage n'ont pas stationné dans nos plaines.

C. P.

#### Oiseaux blessés

Dans la plupart des cas, lorsqu'on nous contacte pour un oiseau blessé, afin de gagner du temps pour un sauvetage plus efficace, nous renvoyons automatiquement l'appel vers le Centre de soins de la faune sauvage poitevine de Lydia Bourdeau, près de Châtelleraut. Les oiseaux y sont soignés avant d'être relâchés chaque fois que possible. En 2015, une quinzaine d'oiseaux blessés ont cependant transité par les locaux de la LPO Vienne. Si vous trouvez un oiseau en détresse, nous vous invitons à contacter directement Lydia au 06 09 85 27 98, ou le centre de soins de Torsac en Charente au 05 45 24 81 39, selon l'endroit où vous vous trouvez. Ils sauront vous conseiller sur les précautions à prendre pour manipuler l'oiseau et le protéger pendant son transport, et vous indiquer la marche à suivre pour leur transmettre dans les meilleures conditions. Merci à tous ceux qui ont recueilli ou transporté des oiseaux blessés. Nous rappelons que la loi interdit de détenir ou de transporter un animal d'une espèce protégée sans autorisation spéciale.

H. B.

#### Affaires juridiques

En 2016, aucune affaire n'a été instruite au nom de la LPO Vienne. Malheureusement, l'absence de poursuite n'est pas due à l'absence d'affaire. Nous apprenons souvent, après jugement, des cas de non-respect du statut des espèces d'oiseaux protégées. Mais la justice est ainsi faite. En ne rendant pas publiques les affaires avant leur jugement, ce qui nous permettrait de nous constituer partie civile sans avoir recours à un avocat, elle garantit aux coupables la présomption d'innocence. Nous ne pouvons contester cette situation mais seulement la déplorer, et nous devons rester vigilants.

M. M.

## Études diverses

#### LGV et mesures compensatoires

Dans le cadre des mesures compensatoires liées à la construction de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux, la LPO Vienne établit des diagnostics ornithologiques sur des parcelles acquises par COSEA, le constructeur de la ligne. Cette année, cinq sites ont été suivis : la plaine de Jaunay-Clan et Charras, la plaine de Saint-Jean-de-Sauves, la plaine de Saint-Sauvant, la vallée de la Vonne à Cloué, et le secteur

de Chardonchamps à Migné-Auxances. Ces diagnostics sont accompagnés de mesures de gestion ayant pour but d'améliorer la capacité d'accueil de ces sites pour l'avifaune concernée. L'autre volet de ces mesures compensatoires concerne les parcelles qui sont seulement engagées sous contrat, et la mise en place d'une convention entre COSEA et leurs propriétaires. En fonction du type des parcelles sélectionnées, la LPO Vienne propose des mesures de gestion favorables aux espèces d'oiseaux dont l'habitat a été réduit par l'emprise des travaux de construction de la LGV. En 2016, trois sites ont été expertisés en vue de ce type de contrat.

C. Dép.

#### Suivi de l'avifaune de plaine sur le tracé de la LGV Tours-Bordeaux

Cette étude a pour objectif d'évaluer l'incidence du chantier de la ligne à grande vitesse sur l'ensemble des ZPS<sup>1</sup> « oiseaux de plaine » concernées par les travaux. Pour organiser ce suivi, cent carrés d'un kilomètre de côté ont été déterminés à plus ou moins grande distance du tracé de la ligne. Dans chaque carré, quatre points d'écoute précis sont visités deux fois pendant la saison de reproduction et toutes les espèces contactées pendant dix minutes dans un rayon de 200 mètres sont notées. Des passages spécifiques sont également effectués afin d'estimer le nombre de mâles chanteurs d'outarde canepetière, le nombre de couple d'œdicnèmes criards, de busards cendrés et Saint-Martin et de pies-grièches écorcheurs. À la même occasion, un relevé des cultures en place est réalisé. En 2016, cinquante carrés ont été suivis par la LPO Vienne. Les résultats sont transmis au CNRS de Chizé qui assure la coordination et l'analyse des données.

C. Dép.

#### Suivi de la mortalité dans les parcs éoliens

Les parcs éoliens ont, selon leur emplacement, leur orientation et l'environnement dans lequel ils sont installés, un impact plus ou moins important sur les oiseaux et les chauves-souris, victimes de collisions ou de barotraumatisme (la surpression occasionnée par le passage des pales devant le mât provoque chez eux une hémorragie interne fatale). Depuis 2011, chaque parc doit faire l'objet d'un suivi de cette mortalité dans les trois années suivant sa mise en service. Dans ce contexte, la LPO Vienne a réalisé en 2015 et 2016 un suivi de la mortalité sur deux sites.

À Voullême, dans le sud-ouest du département, une mortalité significative a été constatée, concentrée sur quelques éoliennes du parc et estimée entre 76 et 80 cas par an, oiseaux et chauves-souris cumulés. La LPO Vienne a donc proposé le bridage, c'est-à-dire l'arrêt des machines concernées, au moins une partie de la nuit pendant la période de migration.

Dans le parc situé entre Oyré et Saint-Sauveur, à l'est de Châtelleraut, le taux de mortalité est assez faible, estimé entre 8 et 9 cas par an sur l'ensemble du parc.

Conformément à la réglementation, la mortalité causée par les éoliennes sera à nouveau évaluée dans une dizaine d'années, et les résultats seront comparés à ceux obtenus dans le cadre de ces études.

S. F. et T. C.

#### Pré-diagnostics de parcs éoliens et enquêtes publiques

Au cours de l'année 2016, la LPO Vienne a été sollicitée de nombreuses fois par des bureaux d'études et des porteurs



Pie-grièche écorcheur



Nourrissage de busard cendré

<sup>1</sup> ZPS : Zone de protection spéciale



Vanneau huppé

de projets pour des pré-diagnostic sur l'emplacement de futurs parcs éoliens. Ces rapports sont réalisés en amont des études d'impact afin d'identifier les enjeux en fonction de la présence avérée ou supposée d'espèces sensibles. La plupart des demandes concernent des projets éoliens dans le sud du département. L'objectif est également d'éviter l'effet barrière provoqué par la multiplication des parcs éoliens sur certaines zones, ce qui perturberait le déplacement de certaines espèces durant la migration. Nous donnons également notre avis lors d'enquêtes publiques, lorsque l'implantation des éoliennes est prévue dans une zone sensible d'un point de vue paysager et/ou ornithologique. Nous sommes, par exemple, particulièrement vigilants quant aux axes de migration de la grue cendrée, à la présence des mâles chanteurs d'outarde canepetière ou aux rassemblements hivernaux de vanneaux huppés et de pluviers dorés. Cette année nous avons répondu aux enquêtes publiques concernant les projets éoliens sur les communes du Vigeant et de Brigueille-Chantre, zones sensibles pour l'avifaune migratrice et hivernante. Les commissaires enquêteurs ont émis un avis défavorable pour ces deux projets. La décision finale sera prise par la préfète de région.

C. Dép.

### SCOT Seuil du Poitou

Depuis 2015, à la demande du Syndicat mixte pour l'aménagement du Seuil du Poitou (SMASP), la LPO Vienne et Vienne Nature étudient la trame verte et bleue sur le territoire des 149 communes concernées par le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Seuil du Poitou. La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui désigne le réseau écologique cohérent (haies, bois, zones humides, cours d'eau, zones de plaine, etc.) à reconstituer pour contribuer à enrayer la perte de biodiversité. En 2016, les contours des réservoirs de biodiversité (espaces naturels les plus riches) ont été précisés et les corridors écologiques (voies de déplacement des espèces entre les réservoirs de biodiversité) ont été identifiés. Les résultats de cette étude sont un copieux document de 200 pages couplé d'un atlas de 97 cartes représentant chacune un carré de territoire de sept kilomètres sur sept. Ce recueil est à la disposition des maires des communes membres du SMASP.

S. F.

### Trame verte et bleue à Vouzailles et à Château-Larcher

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région Poitou-Charentes fin 2015, plusieurs communes et plusieurs structures accompagnatrices se sont portées volontaires pour travailler sur la trame verte et bleue à l'échelle locale. La LPO Vienne, accompagnée de Vienne Nature, a principalement travaillé avec deux communes : Vouzailles et Château-Larcher. Objectif : accompagner les différents acteurs (élus, cantonniers, instituteurs, agriculteurs, habitants...) dans l'élaboration d'un plan d'action pour améliorer le réseau de corridors écologiques, haies et cours d'eau. À Vouzailles, les principales actions validées par le conseil municipal, puis par la Région - qui finance 80 % de leur mise en œuvre - sont la plantation de deux kilomètres de haies, la réalisation d'un sentier jalonné de panneaux d'interprétation au sujet des lavoirs et des espèces de la

faune et de la flore qui peuplent le secteur de *Baigne-Chat*, et la création de deux programmes pédagogiques avec l'école. À Château-Larcher, les principales actions concernent la gestion différenciée - selon leur vocation - des espaces publics, la préservation des pelouses sèches, l'aménagement de l'île du plan d'eau communal, la création d'un programme pédagogique avec l'école et l'installation de panneaux d'information sur les richesses naturelles du cours d'eau de la Clouère.

S. F. et C. P.

### Biodiversité de la haie

Ce programme pluriannuel (2015-2017) a pour objectif une meilleure compréhension des facteurs qui peuvent influencer la biodiversité des haies - plus précisément, ce sont les oiseaux, les chauves-souris, les papillons diurnes et les reptiles qui sont étudiés - à partir d'un échantillon de cent haies sélectionnées dans tout le Poitou-Charentes. L'année 2016 était celle des inventaires naturalistes (excepté l'inventaire des reptiles, reporté en 2017). Les résultats sont en cours d'analyse. L'année 2017 verra la valorisation de ces résultats avec l'organisation d'animations, la réalisation d'une exposition et l'édition d'une plaquette d'information.

S. F.

### Bassines et retenues d'eau pour l'irrigation

La LPO Vienne a été sollicitée par deux bureaux d'études pour transmettre ses connaissances des enjeux avifaunistiques à prendre en compte dans le cadre de la construction de retenues d'eau pour l'irrigation des cultures, appelées bassines. Ces projets concernent les bassins versants de la Clouère, de l'Auxance, du Clain-amont et de la Pallu. Pour le bassin versant de la Pallu, cet accompagnement a permis la prise en compte de l'avifaune de plaine et notamment de l'outarde canepetière lors du choix de l'emplacement des bassines et des mesures agro-environnementales qui accompagnent ces projets. Ainsi, outre des zones enherbées à la périphérie de ces bassines, un peu plus de onze hectares de surfaces herbacées gérées favorablement pour l'outarde canepetière seront mis en place par les irrigants qui portent ces projets.

T. D. et C. P.

### Programme d'actualisation des ZNIEFF

Après deux séries d'inventaires à l'échelle nationale des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), l'État, conjointement avec le Muséum national d'Histoire naturelle, a souhaité mettre en place un processus d'inventaire et de mise à jour en continu de ces entités, afin que les informations justifiant la prise en compte de la richesse écologique des sites naturels soient actualisées. Dans ce contexte, un programme régional a vu le jour en 2016. Ainsi, dans le département de la Vienne, le Conservatoire botanique national, Vienne Nature et la LPO Vienne ont travaillé de concert pour créer quatre nouvelles ZNIEFF : le bocage de Chaunay (entre Couhé et Civray), la vallée de la Longève à Marigny-Chemereau (à l'ouest de Vivonne), le pont de Lésigny (à l'est de Châtelleraut) et les coteaux de Chollet à Montcontour. Par ailleurs, les fiches de trois ZNIEFF existantes ont été mises à jour : celle du plan d'eau de Saint-Cyr, celle des coteaux de Chaussac à Migné-Auxances, et celle de la vallée d'Ensoulesse à Montamisé. Ce programme a vocation à se poursuivre chaque année.

T. C.

## Sites NATURA 2000

**Natura 2000**<sup>1</sup> est un outil moderne de protection de la nature. C'est un réseau, qui vise à préserver notre patrimoine naturel sur le long terme, à l'échelle de l'Europe. Il s'appuie sur un ensemble de sites sélectionnés pour leur richesse biologique dans chacun desquels l'État concerné s'engage à appliquer des mesures de gestion durable en tenant compte des activités socio-économiques locales.

### Sites Natura 2000 du Montmorillonnais

En juin 2016, la LPO Vienne a été retenue par appel d'offre de l'État pour réaliser l'animation, pendant trois ans, de cinq sites Natura 2000 du sud-est du département :

- ZPS Région de Pressac, étang de Combourg,
- ZPS Bois de l'Hospice, étang de Beaufour,
- ZSC<sup>2</sup> Forêt et pelouses de Lussac,
- ZSC Vallée de la Gartempe,
- ZSC Brandes de la Pierre-là.

### • Sites Natura 2000 de Pressac, étang de Combourg

Située à l'extrême sud du département, cette zone de protection spéciale (ZPS) concerne trois communes : Mauprévoir, Pressac et Pleuville (située en Charente). Sa surface totale est d'environ 3 400 hectares : 60 % en milieux agricoles traditionnellement voués à l'élevage mais qui évoluent vers de grandes cultures, 35 % en boisements (essentiellement le bois de Charroux) et 5 % en étangs (une centaine ont été recensés, dont trente ont une superficie supérieure à un hectare). Cette diversité de milieux est fondamentale pour la conservation des hérons, cendrés, pourprés et garde-bœufs, et de plusieurs espèces de canards. La LPO Vienne joue le rôle d'intermédiaire entre l'État, les propriétaires et les exploitants agricoles, et propose des mesures contractuelles qui visent à préserver les espèces de la faune et de la flore dont la présence a motivé la désignation de la zone en site Natura 2000.

S. F.

### • ZPS Bois de l'Hospice, étang de Beaufour

Cette ZPS a été désignée, entre autres, en raison de la présence d'oiseaux d'eau tels que le canard chipeau, les fuligules milouin et morillon et la sarcelle d'hiver. L'étang de Beaufour abrite des colonies de reproduction de hérons cendrés et pourprés qui comptent parmi les plus importantes du département. Quant aux milieux agricoles, ils sont fréquentés par le busard cendré et, dans les secteurs bocagers, par le courlis cendré et la pie-grièche écorcheur. L'animation du site a débuté en 2016 avec une présentation de la LPO Vienne lors de la réunion annuelle du comité de pilotage. Fin 2016, nous avons suivi deux pêches d'étang (Beaufour et le Léché) effectuées par la Fédération départementale de la pêche. Parmi les actions prévues pour cette première année : la réalisation d'un diagnostic des modes de gestion des étangs du site et le suivi des oiseaux nicheurs des milieux humides.

C. G.

### • ZSC Forêt et pelouses de Lussac

Dans le cadre du nouveau marché d'animation de ce site, la LPO Vienne a participé à une réunion de concertation pour

le projet de déviation de la RN147 à Lussac-les-Châteaux. Ce projet n'a finalement pas d'incidence directe sur le site Natura 2000. La LPO Vienne a également apporté une contribution à l'enquête publique pour la révision du Plan local d'urbanisme de cette commune. Un projet de contrat Natura 2000 avec le CREN, pour des travaux de rajeunissement de landes, va être déposé à la DREAL<sup>3</sup>.

C. G.

### • ZSC Vallée de la Gartempe

Suite à l'acquisition de quelques hectares de coteau sur la rive droite de la Gartempe, un propriétaire a souhaité engager ses parcelles dans la charte Natura 2000 afin de valoriser les modes de gestion respectueux de l'environnement qu'il souhaite mettre en œuvre. Sont concernés des boisements de coteau et des berges rivulaires. La LPO Vienne a également été sollicitée par un propriétaire pour l'abattage de vieux peupliers menaçant de tomber dans la rivière après avoir été grignotés par quelques castors. Une réflexion est actuellement en cours au sujet de méthodes de protection des arbres sains.

C. G.

### • ZSC Brandes de la Pierre-là

En 2016, la LPO Vienne a été sollicitée au sujet de deux projets de drainage de parcelles agricoles nécessitant la prise en compte des enjeux Natura 2000 du site, notamment en termes de périodes de travaux. L'un des projets présentait également un risque d'incidence notable sur les herbiers oligotrophes à characées présents dans l'étang où les eaux collectées devaient être rejetées. Faut de possibilité de réaliser un bassin tampon, le projet a été abandonné. Enfin, en 2017, Vienne Nature effectuera de nouveaux inventaires biologiques afin de suivre l'état de conservation des habitats et des espèces.

C. G.

### Docob<sup>4</sup> de la ZPS Plateau de Bellefonds

Le Document d'objectifs présentant le programme d'actions pour la ZPS « Plateau de Bellefonds » a été finalisé en 2016 suite au travail des groupes qui ont rassemblé les différents acteurs locaux. Le volume de synthèse du document d'objectifs a été présenté au CSRPN<sup>5</sup> pour une validation scientifique, puis au comité de pilotage du site qui l'a approuvé. La validation de ce docob sera officialisée par la parution d'un arrêté préfectoral d'approbation. Un appel d'offre de la DREAL pour l'animation du site Natura 2000, c'est-à-dire la coordination des actions définies dans le document de gestion, devrait paraître courant 2017.

C. G.

### ZPS Forêt de Moulière et ZSC Landes du Pinail

Pour ce qui concerne ce secteur, l'année 2016 a été sous le signe de la transition ! Thierry Dubois a repris la coordination du suivi de la fauvette pitchou, l'équipe « busards » recherche un coordonnateur pour succéder à Antony Auguin, et surtout la LPO Vienne a été retenue pour trois ans par la DREAL pour le marché d'animation du site Natura 2000. Ainsi, notre association est chargée de veiller à une prise en compte responsable de la biodiversité d'intérêt européen du massif de Moulière et du Pinail ! Pour étayer ce programme, la période 2016-2019 sera mise à profit en particulier pour faire le point sur les suivis d'espèces. L'année 2017 sera consacrée à la synthèse des résultats de plus de trente



Héron cendré

<sup>1</sup> Natura 2000 se compose de l'ensemble des Zones de protection spéciale (ZPS) et des Zones spéciales de conservation (ZSC) de l'Union Européenne. Il s'agit du plus vaste réseau écologique au monde. Les ZPS sont désignées par les états membres en application de la directive européenne de 1979 pour la conservation des oiseaux sauvages. Les ZSC répondent aux engagements de la directive habitats-faune-flore de 1992. En France, ces zones font l'objet de mesures administratives et d'actions de gestion encadrées par un document d'objectifs (docob) propre à chaque zone.

<sup>2</sup> ZSC : Zone spéciale de conservation

<sup>3</sup> DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

<sup>4</sup> Docob ou document d'objectifs : un document d'intentions et d'actions. Établis sous la responsabilité de l'État pour chaque site Natura 2000, ces documents de référence constituent une aide à la décision pour les acteurs ayant une compétence sur le site. Dans une réelle volonté de concertation, ils sont réalisés en associant les acteurs concernés par le site (habitants, élus, socio-professionnels...) dont les représentants se réunissent au sein d'un comité de pilotage.

<sup>5</sup> CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.



Engoulevent d'Europe

saisons de suivi de la nidification des busards gris (cendré et Saint-Martin). En 2018, les efforts se concentreront sur l'estimation de la population d'engoulevent, dix ans après les premiers comptages exhaustifs. Enfin, en 2019, on s'attachera à analyser les résultats des dix campagnes de relevés dédiées au pic mar.

T. D.

### ZPS plaines du Mirebalais et du Neuvilleois

En 2015, la DREAL a retenu la LPO Vienne comme structure animatrice de la mise en œuvre du Docob de cette ZPS. Cette mission se répartit entre un travail administratif et de l'ornithologie de terrain.

Sur le plan administratif, d'une part l'animateur Natura 2000 conseille les porteurs de projets et accompagne les architectes, les bureaux d'études ou les particuliers dans leurs démarches pour la prise en compte de la nécessaire conservation des populations d'oiseaux de plaine ; d'autre part, il examine, sur demande de la DDT ou de la DREAL, les documents administratifs d'évaluation d'incidence des projets d'aménagements sur l'avifaune d'intérêt européen. Le travail de terrain consiste à suivre les espèces présentes sur la ZPS pour enrichir les connaissances à leur sujet. En 2016, le financement de cette mission a notamment permis d'analyser les données récoltées sur les espèces d'oiseaux de plaines dans le cadre de l'enquête « Outarde », de réaliser, sur la base du modèle statistique établi en 2015, une carte de la probabilité de présence de l'outarde canepetière, de suivre plus finement les rassemblements d'outardes et d'étudier leur composition, de suivre les rassemblements d'œdicnèmes criards, et de tester sur trente parcelles herbacées un protocole de suivi de la biomasse d'orthoptères, nourriture de base des outardes. Ce travail vient compléter d'autres actions également menées en 2016 sur ce territoire dans le cadre d'autres programmes : enquête « Courlis », programme « Busards », enquête « Outarde »...

C. P. et T. D.

### MAEC' 2016

Les contrats MAEC de 2011 ayant tous été renouvelés en 2015, dans le cadre du nouveau dispositif agro-environnemental décidé par la PAC (Politique agricole commune), aucun contrat n'arrivait à échéance cette année. Cela nous a libéré du temps pour essayer d'augmenter la surface totale engagée en MAE en convaincant de nouveaux exploitants de rejoindre le dispositif. Les mesures permettant d'accompagner les exploitants dans le maintien et l'entretien de leurs haies ont été supprimées. Au niveau national, des problèmes administratifs liés à la cartographie des parcelles agricoles puis à la mise en place de nouveaux logiciels de paiement ont généré un important retard. Les agriculteurs qui se sont engagés au printemps 2015 ne seront payés qu'au premier semestre 2017, soit avec un an de retard par rapport au calendrier habituel.

C. P.

### MAEC Bocage montmorillonnais

Depuis 2015, ce sont 37 communes et 11 sites Natura 2000 du Montmorillonnais qui sont concernés par les MAEC, avec un enjeu de préservation du bocage jugé important par la Région. Suite à une première année très satisfaisante en termes d'engagements, le bilan de 2016 s'affiche en

demi-teinte. La principale raison en est la suppression, en pleine campagne d'animation, de la mesure « haies » (entretien réglementé des haies avec contrepartie financière), alors même que celle-ci avait déjà été retenue par plusieurs exploitants agricoles. Cette mesure attractive car simple à gérer encourageait les exploitants à souscrire à d'autres mesures plus contraignantes, comme le retard de fauche sur les prairies humides par exemple. Cette suppression soudaine de la mesure « haies », décidée par la Région, a conduit à l'annulation de plusieurs dossiers et donc à une contractualisation bien en deçà du prévisionnel. On comptabilise tout de même 475 hectares de prairies en gestion extensive qui s'ajoutent aux 1 880 hectares contractualisés en 2015, ce qui représente plus de 5 % des surfaces de prairies du Montmorillonnais.

C. G.

### MAEC Plateau d'Archigny-Bellefonds

Sur ce territoire, les objectifs sont le maintien des haies et l'augmentation des surfaces enherbées gérées favorablement pour l'avifaune. Suite à la suppression des mesures accompagnant le maintien et l'entretien des haies, les efforts se sont concentrés sur la recréation de zones enherbées où les dates de fauches seront adaptées au cycle de reproduction des espèces. Au bilan, en 2016, ce sont dix agriculteurs qui ont été rencontrés, dont huit ont engagé au total 75 hectares en mesures agro-environnementales consistant en la création de couverts herbacés gérés sans fauche entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août.

C. P.

### MAEC Moulière

Pour cette deuxième année de mise en place du processus agro-environnemental, trois exploitations agricoles ont prévu de s'engager pour cinq ans. Conformément aux diagnostics environnementaux réalisés avec la LPO Vienne, un peu plus de 75 hectares seront gérés de manière à renforcer la trame verte en lien avec le massif de Moulière. Deux tiers de ces surfaces seront obtenus par la conversion de cultures en prairies supplémentaires. Ces milieux seront certainement appréciés par les pies-grièches écorcheurs et par les busards.

T. D.

### MAEC Mirebalais-Neuvilleois

Afin de convaincre de nouveaux exploitants et d'augmenter les surfaces en MAE-Outarde (surfaces enherbées gérées favorablement pour l'outarde canepetière), six réunions d'animation ont été organisées : à Aulnay, à Chabournay, à Mazeuil, à Maillé, à Neuville-de-Poitou et à Saint-Chartres. Elles nous ont permis de rencontrer 45 agriculteurs. Suite à cette animation, 38 ont été revus individuellement afin d'établir un diagnostic sur leur exploitation. Parmi eux, une trentaine ont engagé de nouvelles parcelles en 2016, pour un total de 200 hectares qui viennent s'ajouter aux 1 500 hectares déjà sous contrat sur ce territoire.

Une réunion d'accompagnement administratif, couplée à une sortie de terrain pour observer l'avifaune de plaine, a été proposée aux agriculteurs engagés en MAE. Elle en a réuni dix. À l'exception de certains secteurs où il est difficile de convaincre les agriculteurs d'engager certaines parcelles en MAE, la dynamique globale est bonne sur ce territoire et l'opération semble porter ses fruits puisque le nombre de mâles chanteurs d'outarde semble suivre la même tendance à la progression que la somme des surfaces engagées en MAE.

C. P.

## Grands milieux naturels

Sont désignés par **Grands milieux naturels** de grands espaces ou des ensembles paysagers qui sont plus ou moins soumis à l'influence des activités humaines. Il s'agit donc, vu la complexité des enjeux, de faire connaître la valeur écologique de ces territoires et de nouer des partenariats pour leur préservation avec un maximum d'interlocuteurs : acteurs socio-économiques, population, élus, administrations...

### Espaces ruraux

La LPO Vienne supervise deux programmes de plantation de haies. Le premier concerne les agriculteurs de l'ensemble du département qui souhaitent réintroduire de la biodiversité dans leurs parcelles. Le second s'adresse aux agriculteurs des communes riveraines du cours d'eau de la Vienne et est complété par des restaurations ou des créations de mares.

### Programme de plantation de haies

Pour les septième et huitième hivers consécutifs, le programme de plantation de haies champêtres sur des fermes du département s'est poursuivi. Nous sommes régulièrement contactés par de nouveaux exploitants. Ainsi, chaque hiver, quatre à cinq kilomètres, soit environ 6 000 arbres et arbustes, sont plantés dans une dizaine d'exploitations. Les travaux sont effectués avec l'aide d'élèves de lycées agricoles (Montmorillon, Thuré et Montreuil-Bellay en 2016) ou de bénévoles de plusieurs associations, dont la LPO Vienne. Environ 150 personnes sont sensibilisées de cette manière chaque hiver aux rôles bénéfiques de la haie. L'exploitant réalise le travail du sol en amont du chantier, puis les planteurs jalonent le linéaire, creusent les trous, taillent les racines des plants et les mettent en terre avant de les pailler. Les haies sont exclusivement composées d'espèces locales, adaptées aux cycles biologiques de la faune qui les fréquente mais aussi à notre climat : prunellier, charme, cornouiller, troène, nerprun, merisier, alisier, etc., et les plants sont achetés à l'association Prom'haies. Ces haies répondent aussi bien à des problèmes environnementaux et paysagers qu'agronomiques : corridors écologiques, zones d'habitat et d'alimentation pour de nombreuses espèces (oiseaux, insectes, chauves-souris...) - dont certaines sont prédatrices de ravageurs de cultures -, protection contre le vent, limitation de l'érosion des sols, filtration des eaux...

C. P.

### Plantation de haies, création et restauration de mares sur le bassin versant de la Vienne

Dans le cadre du programme d'actions 2014-2018 du SyRVA, syndicat de rivière responsable de l'entretien de la Vienne et de ses affluents, la LPO Vienne réalise chez les agriculteurs des plantations de haies et des travaux de création ou de restauration de mares. L'objectif est de limiter les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides qui dégradent la

qualité de l'eau. En constituant des zones tampons, les haies et les mares participent en effet à l'épuration des eaux de ruissellement. En 2016, année de lancement du programme, des bénévoles ont planté, avec les agriculteurs 1,2 kilomètre de haies, réparties sur trois exploitations. En outre, deux mares envahies par la végétation ont fait l'objet de travaux de débroussaillage. L'ensemble de ces travaux est pris en charge par des fonds publics.

S. F.

### Zones humides

#### Restauration et valorisation de l'île de la Filature (Ligugé et Smarves)

Depuis 2015, la LPO Vienne accompagne techniquement le Syndicat du plan d'eau de la Filature pour la gestion d'une île du Clain de dix hectares. Celle-ci a d'ailleurs fait l'objet d'une présentation spéciale lors de l'assemblée générale de la LPO Vienne en 2016. Cette année, en plus des travaux d'entretien courant du site, des plantations ont été effectuées pour consolider les berges érodées par le courant, et des arbres ont été élagués au niveau des ponts et des ouvrages hydrauliques fragilisés par leur système racinaire. En outre, une douzaine de nichoirs à oiseaux et d'abris à chauves-souris ont été installés dans les arbres et sur les bâtiments de la filature, et un enclos de pâturage d'environ un hectare a été délimité pour des moutons et des chèvres sur le secteur autrefois planté de peupliers. Enfin, pour sensibiliser le public et valoriser le site, une sortie de découverte et une conférence ont été organisées, des panneaux d'informations sur les richesses naturelles de l'île ont été disposés le long du sentier de découverte existant, et les parkings d'accès ont été restaurés.

S. F.

#### Suivi des îles de la Vienne et de la sablière de la Rallerie (Gouex)

Pendant plus de dix ans, dans le cadre du Plan Loire Nature, la LPO Vienne a réalisé, sur le cours d'eau de la Vienne, des travaux pour restaurer les boisements alluviaux de plusieurs îles et aménager en faveur des oiseaux d'anciennes carrières alluvionnaires. En 2016, plusieurs anciens sites d'intervention ont fait l'objet d'une visite de contrôle : les îles situées en amont de Civaux et l'ancienne sablière de la Rallerie à Gouex. D'un point de vue écologique, leur évolution est satisfaisante : les travaux de restauration ont bien permis de favoriser la biodiversité.

S. F.

#### Gestion de la réserve ornithologique de Saint-Cyr

Les travaux de gestion courante, qui sont effectués chaque année dans la réserve ornithologique, sont essentiels à l'accueil de la biodiversité et à celui du public. Les bénévoles se mobilisent toujours autant lors des chantiers, nombreux et variés, qui sont organisés tout au long de l'année : arrachage de la jussie, coupe de peupliers et de saules, entretien des îlots... font partie du lot régulier. Dans le cadre d'un programme mené sur deux ans, deux chantiers importants pour permettre aux sternes pierregarins de retrouver des conditions de nidification favorables font de la réserve un terrain d'expérimentation et un exemple pour d'autres sites : début mai, c'était l'assemblage et la mise à l'eau de deux radeaux recouverts de graviers.



Sterne pierregarin

<sup>1</sup> MAEC : Mesures agro-environnementales climatiques permettant à un agriculteur de s'engager dans la mise en œuvre de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et d'être rétribué pour cela.



Troglodyte mignon

Deux semaines plus tard, le premier couple de sternes s'installait pour mener à terme une nichée de trois jeunes. À la fin de l'été, un îlot de 200 mètres carrés a fait l'objet d'un lifting, nettoyage et installation d'une bâche recouverte de graviers, afin de limiter la pousse de la végétation. Espérons que ces aménagements permettront la colonisation du site par les sternes et qu'ils serviront d'exemple pour aménager les anciennes carrières du nord de la Vienne et le site du barrage de Châtelleraut. Au fil des années, une population importante de ragondins s'est développée dans la réserve, mettant à mal la végétation aquatique et rivulaire. Une campagne de piégeage de ces rongeurs (espèce introduite au XVIII<sup>e</sup> siècle et devenue invasive) a donc été lancée pour éviter la disparition des habitats indispensables à la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux.

J. T.

## Autres milieux

### Refuges LPO

Les « refuges LPO » sont des jardins de particuliers ou de collectivités mais aussi de structures, dans lesquels le propriétaire s'engage à préserver ou à restaurer la biodiversité de proximité.

#### • Refuges Entreprises

Après deux années de préparation, le SIMER, syndicat chargé de la collecte des déchets, a engagé en Refuge LPO son site de l'Éco-Pôle, à Sillars. Les abords du centre de tri et de la plateforme de compostage seront désormais gérés de façon à favoriser l'accueil de la petite faune sauvage. Dans l'enceinte « industrielle », les efforts concerneront surtout l'entretien diversifié des espaces verts, notamment en réduisant le nombre de tontes dans certains secteurs. Des nichoirs seront installés pour renforcer la nidification de l'éffraie des clochers et inciter notamment celle du faucon crécerelle et de la chevêche d'Athéna. Le site comporte aussi près de 3,5 hectares de prairies en bordure de la voie d'accès. Le SIMER y a déjà planté près de 800 mètres de haie diversifiée afin d'y restaurer le maillage bocager.

#### • « Mon établissement est un refuge LPO »

Cette formule s'adresse aux écoles, aux maisons de retraite, aux hôpitaux, aux centres de loisirs... Il est ainsi possible d'impliquer et de sensibiliser des élèves, des pensionnaires, des patients... de les aider à comprendre l'importance de la biodiversité et de leur apprendre à la protéger. En 2016, six structures ont rejoint le réseau : le Centre de loisirs et le City stade de Mignaloux-Beauvoir, le Château de la Touche à Savigny-Lévescault, le village de vacances VVF à La Bussière, le gîte la Diligence à Saint-Pierre d'Exideuil et le gîte de la Jouachère à Queaux.

#### • Refuges Collectivités

L'appel à projet pour la Trame verte et bleue émis par la Région Poitou-Charentes aura eu l'effet d'une bulle d'oxygène pour les petites communes désireuses de trouver une solution financière afin de faire vivre quelques-uns de leurs projets environnementaux. C'est le cas de Celle-l'Évescault qui a souhaité créer un Refuge LPO sur une partie du sentier de randonnée du Gué de Chincé. Cette démarche permettra de valoriser les pratiques actuelles de la commune, en avance pour la prise en compte de l'environnement, mais aussi d'accompagner élus et techniciens pour les gestes simples

ou pour des actions plus complexes afin de favoriser la biodiversité. Ce projet débuté en 2016 se poursuivra en 2017.

H. B., T. D. et S. T.

### Observatoire de biodiversité à Center Parcs

La ville nouvelle du Center Parcs du Bois aux Daims est désormais inscrite dans le paysage loudunais. Vienne Nature et la LPO Vienne y gèrent l'observatoire de la biodiversité, mis en place avec le promoteur Pierre & Vacances. La population d'engoulevents présente sur le site a été particulièrement difficile à appréhender en 2016 tant le printemps a été frais et humide. Cependant, les effectifs de mâles chanteurs semblent stables. Pour suivre l'évolution de l'avifaune commune, des relevés d'indices ponctuels d'abondance sont effectués chaque année depuis 2014, à deux reprises sur quatorze points du site. Ils montrent d'ores et déjà une certaine augmentation de la richesse en espèces (leur nombre est passé de 45 à 56). Les indices d'abondance indiquent aussi une tendance à la hausse des effectifs. Cependant, seule une analyse statistique plus poussée s'appuyant sur cinq années de suivi permettra de le confirmer. Enfin, le taux d'occupation des quelque 150 nichoirs ou gîtes à chauves-souris, spécialement conçus pour le site, est surveillé. Près des trois quarts ont été contrôlés en 2016, à l'aide d'un endoscope prêté par Vienne Nature. Certains étaient garnis d'herbes sèches, d'autres abritaient un nid, quatre sur cinq ont été utilisés par des oiseaux : principalement des rougequeue noirs et des mésanges charbonnières, mais aussi des troglodytes mignons !

T. D.

## Homme et société

Le chapitre **Homme et société** regroupe des activités plus spécifiquement liées au fonctionnement de l'association et à sa dynamique dans les domaines de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement. S'y rapporte également la communication tant au sein de l'association qu'auprès des autres acteurs de la société, chez qui nous souhaitons susciter l'intérêt pour la préservation de la nature.

## Éducation et sensibilisation

### Animations scolaires et extra-scolaires

Si vous êtes amateur de vélo, cette carte (page 13) vous permettra peut-être de définir votre prochain itinéraire de randonnée cyclo. En route pour un circuit entre les villes et les villages visités au cours de l'année 2016. Avec 138 interventions au compteur et 1 152 personnes rencontrées, on est loin de la mythique Alpes d'Huez, mais même si l'animateur n'a pas les mollets de Fausto Coppi, ne faisons pas les timides. En selle ! Les actions d'éducation à l'environnement représentent au total 108 interventions scolaires, pour 33 classes visitées et 779 élèves rencontrés.

- Première étape avec le programme « Biodiversité du val de Vienne », mené à Châtelleraut dans les écoles Lakanal Littré (trois classes) et Léo Lagrange (deux classes) avec le soutien du centre social et culturel d'Ozon qui a accueilli une

exposition sur les zones humides, une soirée ciné-débat et une intervention au centre de loisirs.

- Quittons la rivière Vienne pour les méandres des petits ruisseaux. Ça serpente dur entre le ruisseau des Dames et la Fontaine du Poirier. Le programme « Biodiversité du val de Clain » a donc fait escale dans ce secteur, avec l'école élémentaire de Roches-Prémarie-Andillé (trois classes) et l'école Paul Baudrin d'Aslonnes (trois classes).

- Autre période, autre rythme : le « Stage pour naturalistes en herbe », organisé lors des vacances de printemps, a eu l'effet d'un contre-la-montre pour les enfants de l'accueil de loisirs de Moussac-sur-Vienne : quatre jours très intenses passés à découvrir et à observer les paysages des bords de la Vienne. Le journal de l'étape est à retrouver sur le site internet de la LPO Vienne.

- L'hirondelle (oiseau mais aussi marque française de bicyclettes du début du siècle dernier) ou plutôt les hirondelles, puisqu'on a étudié deux espèces, ont été le sujet du programme pédagogique « Qu'est-ce qui se trame en Poitou-Charentes ? ». Le collège de Gençay (une classe), l'école des Hirondelles de Saint-Secondin (une classe) et l'école primaire de Saint-Maurice-la-Clouère (quatre classes) s'y sont investis avec, en prime d'étape, une exposition à l'Espace Allard de Saint-Maurice-la-Clouère.

- Malgré ronces et ajoncs, aucune crevasse à signaler lors du programme pédagogique « Au cœur des brandes de Poitou-Charentes », avec les élèves d'une classe de l'école Paul et Geneviève Chaussebourg de Mignaloux-Beauvoir : découverte des reliques de brandes de la commune, exposition à la médiathèque et sortie crépusculaire avec les élèves et leurs parents, à la rencontre des oiseaux des brandes. - L'équivalent du traditionnel final aux Champs Élysées s'est déroulé... au jardin, avec le programme pédagogique « Mon jardin, un havre de biodiversité ». L'école Marcel Pagnol (une classe) et celle de la Porte de Paris (une classe) à Poitiers, l'école de Bellefois à Neuville-de-Poitou (deux classes) et l'école Robert Desnos à Migné-Auxances (deux classes) y ont participé. Rarement les animations de la LPO auront été menées si près de la terre, voire sous la terre... Une action qui mérite donc de recevoir le maillot marron ! Il a été question de l'importance de la vie du sol, de sa faune et de sa flore, pour comprendre une partie des équilibres naturels du jardin.

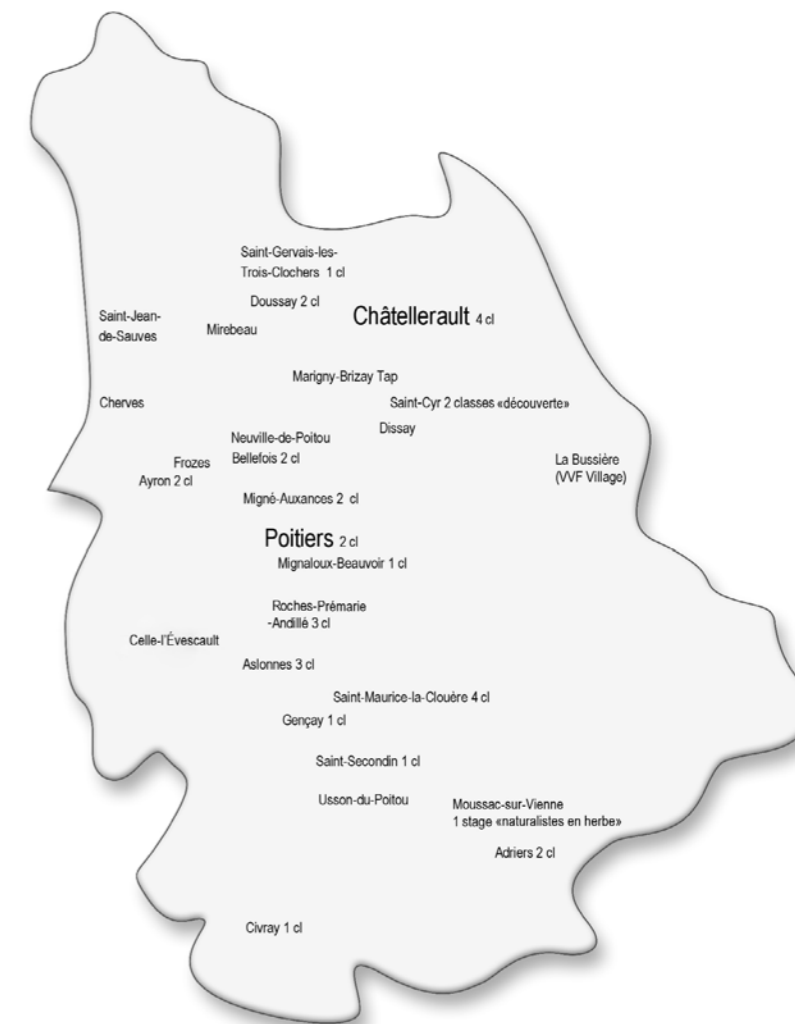
Les actions de sensibilisation se caractérisent par des interventions plus ponctuelles et de natures variées. Sans compter les visiteurs de passage aux expositions de la LPO laissées en accès libre, 373 personnes ont profité des trente interventions proposées au fil de l'année :

- Animations à Adriers autour de l'enquête participative sur les populations d'hirondelles de la commune ;
- Sorties dans les sites du CREN<sup>1</sup> sur les Coteaux des Pendants à Dissay, et à Usson-du-Poitou ;
- Interventions courtes et ludiques après la classe (temps d'animation périscolaire) sur le thème de l'étude des paysages de Marigny-Brizay ;
- Soirées de projection-débat proposées aux résidents du village de vacances VVF de la Bussière (au nord de Saint-Savin) ;
- Interventions dans ou autour du lycée de Civray, dans le cadre du programme « Écorce ». Ce programme vise à tisser des liens entre école et collège ou collège et lycée, autour d'un sujet d'étude donné, développé par les élèves tout au long de l'année scolaire ;
- Animations scolaires avec l'Institut médico-éducatif Pierre Garnier de Mignaloux-Beauvoir, ou lors de classes de découvertes dans la réserve ornithologique de Saint-Cyr,

comme avec l'école de Saint-Georges-les-Baillargeaux.

On ne pouvait mieux conclure cette liste à la Prévert (j'aurais préféré à la Poulidor) : la côte de Saint-Georges est connue de tous les cyclistes du département ! Pourtant, à peine le pied à terre et sitôt 2016 achevée, nous sommes déjà en 2017.

S. T.



Localisation des communes où se sont déroulées les animations d'éducation à l'environnement en 2016.

### Enquête participative

#### « Hirondelles d'Adriers »

Au printemps 2016, un groupe d'habitants d'Adriers a participé au recensement des populations d'hirondelles de la commune. L'ensemble des habitants, ainsi que les associations locales ont été sollicités pour s'investir dans cette opération. L'objectif est bien entendu de mieux connaître les deux espèces, hirondelle rustique et hirondelle de fenêtre, présentes dans le village et dans les hameaux voisins, ainsi que leur répartition, mais également de préconiser des actions spécifiques de préservation. Le recensement s'achèvera au printemps 2017 et un compte rendu précis sera publié dans le journal local.

S. T.

### Animations à la réserve ornithologique

Lieu de promenade apprécié, la réserve ornithologique devient petit à petit un lieu d'observation et de partage privilégié. Les huit permanences organisées en 2016 ont accueilli au total 500 visiteurs (jusqu'à 140 un dimanche de beau temps) venus échanger leurs impressions et observer les oiseaux grâce aux jumelles et longues-vues mises à leur disposition. C'est avant tout l'implication des bénévoles qui

<sup>1</sup> CREN : Conservatoire régional des espaces naturels

a permis cela puisque douze animateurs différents se sont relayés pour tenir le rythme d'une permanence par mois. Des nouveaux se sont formés et lancés, et l'appréhension de départ a vite fait place à une grande satisfaction.

Pour apprendre à guider une visite, les sorties estivales programmées pour les vacanciers sont des occasions parfaites de découvrir une animation. La notoriété de la réserve fait son œuvre, les sorties accompagnées attirent d'année en année plus de public. Une moyenne de 13 personnes pour les sept animations organisées nous encourage à poursuivre ces rendez-vous.

La réserve est donc un lieu indispensable à la préservation de l'environnement et à la sensibilisation du public mais également un espace de formation pour tous. La fréquentation des scolaires reste stable avec 305 enfants sensibilisés lors de 17 jours d'animations. Trois classes de découverte ont accueilli principalement des élèves du département. Mais une classe de la région parisienne est venue pendant une semaine au mois de novembre, période calme tout aussi propice à l'observation.

J. T.

### Stand LPO

Merci à Annie Lejeune qui a coordonné le groupe stand pendant de longues années en servant d'intermédiaire entre la LPO Vienne et les communes ou les associations organisatrices de manifestations. Elle a choisi de passer la main et c'est Isabelle Dzugan qui a pris le relais depuis le début de 2016. Les bénévoles ont eu l'occasion de faire sa connaissance et d'apprécier son dynamisme lors de la formation organisée le samedi 9 avril dans les locaux de la LPO Vienne afin d'encourager de nouveaux participants à intégrer l'équipe, de soutenir les plus anciens et de favoriser la transmission des savoir-faire. Quinze personnes ont répondu à l'invitation. Des thématiques très concrètes étaient à l'ordre du jour : Comment organiser et présenter un stand, Comment accueillir et gérer les visiteurs, Que répondre à leurs questions. Un fascicule récapitulatif a ensuite été envoyé à tous les membres de l'équipe stand.

Par ailleurs, cette année encore, de nombreuses occasions se sont présentées d'accueillir le grand public sur les stands, un peu partout dans le département, de Moussac-sur-Vienne à Orches et de Romagne à Châtelleraut, pour ne citer que les communes les plus éloignées de Poitiers.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas : vous serez accompagné par des bénévoles avertis pour vous guider lors de vos premières interventions. Vous pouvez contacter Hélène : 05 49 88 55 22 ou helene.broucke@lpo.fr.

H. B.

### Sorties tous publics

Tout au long de l'année 2016, dans tout le département et toujours avec autant de succès, 18 sorties d'une demi-journée ont été animées par des bénévoles dont certains sont des correspondants locaux. Ils ont ainsi fait découvrir aux amateurs de nombreuses espèces d'oiseaux et leurs chants, dans différents milieux : forêt, plaine, bord de rivière, village, bocage, brandes ou ville.

Deux de ces sorties ont été organisées en nocturne, dans les forêts de Châtelleraut et de Moulière, où évolue l'engoulevent d'Europe. En mai, dans le cadre de la Fête de la nature, trois sorties proposaient de voir les hirondelles de Saint-Éloi à Poitiers, les oiseaux des villages à Mirebeau et ceux des campagnes et des villages

à Archigny. Toujours en mai, une sortie a été organisée à Colombiers à l'occasion du Festival Printemps Nature, et enfin, une sortie a été organisée à Romagne en septembre, dans le cadre de la Journée « Terre d'Accueil ».

K. L. et B. F.

### 14<sup>e</sup> Fête des oiseaux

Temps gris, doux mais très venteux, pour cette 14<sup>e</sup> Fête des oiseaux qui s'est tenue le dimanche 31 janvier 2016. Les participants sont arrivés assez tardivement, mais étaient cependant enthousiastes et contents d'avoir finalement choisi de se mettre les ailes au vent. Aux fidèles qui viennent chaque année et aux curieux de nature, se sont ajoutés les promeneurs qui se sont laissés séduire par les diverses animations proposées : l'observation des oiseaux sur différents points autour du lac, une visite guidée de la réserve, une sortie à la recherche d'empreintes de castor et d'indices de sa présence, la projection d'un film sur une ancienne carrière réhabilitée ou bien un documentaire sur la sterne pierregarin dans les marais salants... Des activités manuelles de créations au naturel étaient aussi proposées aux enfants : découper, tamponner, coller, colorier et créer sa composition en s'amusant ! Fréquentation totale : environ 300 visiteurs, et 727 participations aux animations de la journée.

Pour accueillir ce public, plus de 50 bénévoles étaient présents et ont partagé leur passion de la nature. Installer le matériel avant l'arrivée des visiteurs et ensuite accueillir le public, montrer les oiseaux, renseigner et guider les gens, servir des boissons chaudes, faire jouer les enfants et leurs parents, etc., pour tout cela, les bénévoles sont, ont été et seront toujours indispensables au bon déroulement de cette journée qui demeure conviviale, tant pour les visiteurs que pour les organisateurs. Merci à tous !

H. B.

## Communication

### Médias

Près de 70 articles parlant de la LPO Vienne ont paru dans la presse écrite locale et nationale (L'Oiseau Mag) en 2016. Installation des radeaux à sternes dans la réserve ornithologique de Saint-Cyr, plantations de haies chez des agriculteurs, participation à la Charte de l'arbre à Poitiers, animations (sorties ou conférences pour découvrir les oiseaux) par les bénévoles dans plusieurs communes, Fête des oiseaux à Saint-Cyr, pose de nichoirs dans le site de la Filature à Ligugé, ont notamment été évoqués.

Pour ce qui concerne la radio, cinq interviews ont été diffusées au fil de l'année pour promouvoir des événements ponctuels, et le mois de septembre a vu le retour des oiseaux et de la LPO Vienne sur les ondes des radios locales où nous contribuons à deux courtes émissions de sensibilisation. « Styl'nature aile », c'est la rubrique bimensuelle consacrée à la nature et aux oiseaux sur la radio Styl'FM. Denis Royer, correspondant local LPO à Neuville-de-Poitou d'où émet la radio, est accueilli par Déborah Laurendeau, afin de faire découvrir aux auditeurs les oiseaux et la biodiversité de la Vienne, et de leur donner des conseils pour préserver la nature qui les entoure. Chaque émission est programmée à quatre reprises sur deux semaines, le jeudi à 17h et le samedi à 9h. La chronique « Parlons d'oiseaux », déjà diffusée sur France Bleu Poitou de septembre 2013 à juin 2015 et réalisée avec la complicité de l'animateur Yves

Besnard, a repris pour une nouvelle saison. Les intervenants, Françoise Mortreuil, Chantal Deschamps, Régis Ouvrard, Didier Dubreuil, Thierry Bergès et Sébastien Baillargeat, bénévoles, et Thomas Chevalier, salarié, explorent des thèmes aussi variés que les légendes autour des oiseaux, les différents modes de nidification, l'adaptation du corps à l'alimentation ou encore les performances en tous genres dans le monde aviaire. Hebdomadaire, cette bulle d'info est diffusée le samedi à 7h20 et à 9h50 et le dimanche à 8h50. Vous pouvez en réécouter les enregistrements sur notre site internet : [vienne.lpo.fr](http://vienne.lpo.fr), dans la rubrique « Publications et médias ». Au total, 27 émissions ont été enregistrées en 2016 dans ce cadre... et le programme continue en 2017 ! Enfin, pas de reportage de la télévision régionale en 2016, mais une équipe de TF1 s'est intéressée à la démonstration de « jardinage respectueux de la nature » le 8 octobre à Mazerolles : le reportage a été diffusé au Journal de 13 heures.

H. B.

### LPO Info

Plusieurs aspects des missions marquantes de la LPO Vienne ont été présentés et expliqués au fil des six numéros du LPO Info de l'année 2016 : la vigilance nécessaire autour de divers aménagements : parcs éoliens et LGV Tours-Bordeaux ; l'installation de deux radeaux pour les sternes pierregarins à la réserve ornithologique de Saint-Cyr ; l'accompagnement d'enfants handicapés dans leur découverte de la nature ; la préservation de la biodiversité dans les jardins... Nous avons fait la connaissance de quelques bénévoles actifs grâce à six nouveaux portraits de biodiversité, et nous sommes partis en balade à Châtelleraut, à Saint-Benoît, dans la forêt de Vouillé et sur les coteaux de la Gartempe. N'oublions pas les pages consacrées aux observations remarquables d'oiseaux et aux diverses informations concernant les activités de notre association. Ce bulletin est le fruit du travail de bénévoles et de salariés qui espèrent avoir répondu aux attentes de tous les adhérents. Nous avons eu le plaisir d'accueillir quelques nouveaux participants cette année et nous souhaitons encore étoffer l'équipe des rédacteurs, photographes et dessinateurs. Merci à toutes et à tous (particulièrement à Sylvain pour ses belles mises en pages).

J.-C. D.

### La revue L'Outarde

L'Outarde, la revue ornithologique de la LPO Vienne, paraît chaque année au moment de l'assemblée générale. Vous pourrez l'acquérir pour 4 € à cette occasion ou ensuite dans les locaux de la LPO Vienne. 18 bénévoles ont participé à l'élaboration du numéro 53. Au programme : un article sur la situation du courlis cendré dans la Vienne, suite à l'enquête de 2015-2016, un bilan du suivi des dortoirs de busards entre 2009 et 2016, une note sur le séjour d'un pygargue à queue blanche à l'étang de Beaufour, et une note sur l'observation hivernale d'un blongios nain et le recensement de telles observations en France. Vous y trouverez aussi la traditionnelle synthèse des données ornithologiques, d'août 2014 à août 2015 pour ce numéro.

Merci aux rédacteurs et aux relecteurs. Bonne lecture à tous !

R. O.

### Site web de la LPO Vienne

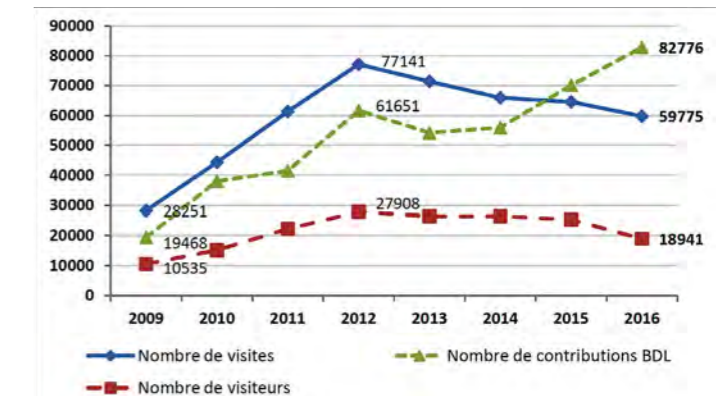
2016 : Déclin confirmé de la fréquentation, malgré la forte attractivité de la base de données en ligne... Lancé en janvier 2006, notre site web a été entièrement

refondu en mai 2009, avec l'ajout de la BDL, base de données en ligne « Visionature », élaborée par la société suisse Biologivision, qui permet à chaque visiteur, adhérent ou non, de transmettre facilement ses observations naturalistes dans notre département. Le site de la LPO Vienne fait partie d'un réseau national de 36 bases de données locales et régionales situées dans la métropole ou en outre-mer. Les trois-quarts du territoire national sont désormais couverts et le réseau s'étend à l'Europe, en rassemblant l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, l'Italie, mais aussi la Pologne, le Luxembourg, la Catalogne et le Pays basque espagnol.

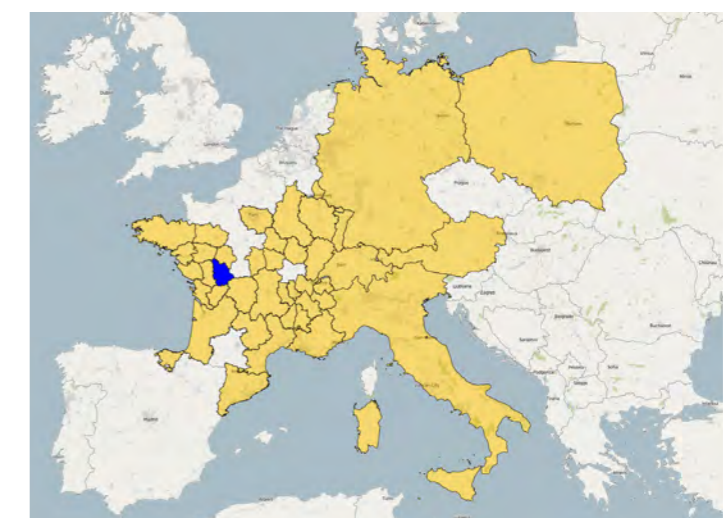
Informations, agenda, activités, milieux et espèces... : la partie institutionnelle du site propose 101 pages et près de 300 documents ou fichiers audio en téléchargement libre. Au cours de l'année 2016, l'implication de l'équipe salariée et de bénévoles a permis l'insertion dans l'agenda de 56 points d'actualités et de 120 événements, accessibles directement via la page d'accueil du site. Parmi les nouveautés, deux pages « Médias » proposent les enregistrements de chroniques radio auxquelles a participé la LPO Vienne, diffusées sur Styl'FM et France Bleu Poitou.

D'autre part, la nouvelle rubrique « Agir à nos côtés », avec ses six pages, vous explique comment devenir - si vous ne l'êtes pas encore ! - biodiversité/acteur.

En 2016, les chiffres confirment une baisse de fréquentation du site web, avec 59 775 visites (- 7 %, avec une moyenne de 164 par jour) provenant de 18 941 visiteurs (forte baisse de 25 %), qui ont consulté au total 500 973 pages (+ 1 %). Les internautes consultent le site web depuis 78 pays (France : 97 %), sur ordinateur (84 %), sur smartphone (12 %) mais aussi sur tablette (4 %) !



Fréquentation annuelle du site web de la LPO Vienne.



Étendue du réseau de bases de données en ligne Visionature.

En 2016, une 36<sup>e</sup> BDL a vu le jour : [www.faune-limousin.eu](http://www.faune-limousin.eu) (Haute-Vienne, Creuse et Corrèze).





Chevreuil  
(Alain Boullah)

Le record de 251 visites pour une seule journée a été atteint le 21 février, un certain pygargue à queue blanche ayant alors été signalé dans le Montmorillonnais... Avec 1 681 inscrits fin 2016 (+ 15 %), la base de données en ligne a généré 82 776 contributions (+ 18 %), ce qui prolonge les bons résultats de l'année précédente. Cette forte progression est à mettre - entre autres - au compte du module « Oiseaux des jardins » et de l'application pour smartphones Android « NaturaList », lancée dans la Vienne en novembre 2014, qui permet de transmettre ses observations depuis le terrain, en direct ou en différé. Une galerie, comprenant plus de 14 000 photos et plus de 200 enregistrements sonores, complète avantageusement les observations transmises par les contributeurs. Si le site web marque le pas avec un déclin du nombre de ses visiteurs, celui des pages consultées reste cependant stable tout au long de l'année. Les chiffres confirment donc l'excellente progression de la BDL, qui n'a toujours pas atteint sa vitesse de croisière... J'observe, je transmets mes obs', et je visite le site <http://vienne.lpo.fr>!

B. L.  
Pour le groupe de travail « site web »

### La LPO Vienne sur Facebook

La page de la LPO Vienne sur le réseau social Facebook existe maintenant depuis quatre ans. Avec le rappel des événements de la vie associative et du calendrier (dates des sorties, des formations, des enquêtes participatives, des chantiers de plantation de haies, etc.), des articles de presse, des photos et des nouvelles, cette page de communication via Internet permet d'informer au jour le jour nos « fans ». Début 2017, nous en sommes à plus de 1 110 mentions « j'aime », soit plus de 300 nouvelles mentions en un an, ce qui montre que ce média est bien apprécié de nos sympathisants.

H. B.

## Débat public

### Participation aux commissions préfectorales

Fin 2015, la Commission départementale de la consommation des espaces agricoles devient la **Commission départementale pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers** (CDPENAF) et adopte un nouveau règlement intérieur. C'est important car depuis les lois qui ont fait suite au Grenelle de l'environnement, nous attendions la protection des espaces naturels et forestiers. La composition de cette commission est alors élargie et accueille en plus le président de l'association *Terres de liens*, le président de la fédération des chasseurs de la Vienne, le président du syndicat des propriétaires forestiers de la Vienne et le directeur de l'INA<sup>1</sup> du Val de Loire Poitou-Charentes.

Les documents d'urbanisme sont soumis à cette commission pour avis simples concernant le SCOT<sup>2</sup>, l'élaboration ou la révision des PLU<sup>3</sup> et les cartes communales.

Pour les communes dépourvues de document d'urbanisme, sont soumis à la commission les permis de construire, les permis d'aménager, les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme. Dans ces communes, le maire peut déroger à la règle d'inconstructibilité en dehors des parties actuellement urbanisées. Cette dérogation sur délibération motivée du conseil municipal entraîne de nouveaux

dossiers. Heureusement, sur ces projets, la commission rend un avis conforme, et l'administration veille. Il en résulte que de nombreux dossiers sont refusés car, le plus souvent, l'intérêt pour la commune n'est pas démontré.

Toujours beaucoup de permis de construire pour les hangars photovoltaïques de la profession agricole, et un projet de plus de quarante réserves de substitution pour les irrigants. La consommation d'espace est conséquente, plus de 200 hectares, et l'avis de la commission est évitée car ces bassines seront réalisées sur les communes dotées d'un PLU. Nous avons envoyé un courrier à la DDT<sup>4</sup>, mais nous craignons que cela soit insuffisant.

En 2016, la commission s'est réunie huit fois, une centaine de dossiers ont été examinés. Le dossier le plus représentatif est celui du projet de parc éolien à Pressac et à Mauprévoir, qui a reçu un avis défavorable de cette commission en décembre 2015. Depuis, les deux permis de construire sont toujours en instruction. Pour 2016, le fonctionnement de la commission est plutôt satisfaisant, mais pour l'année qui débute, beaucoup de consommations d'espaces sont à l'ordre du jour : déjà huit dossiers pour des champs photovoltaïques (surface totale consommée : 80 hectares) et 15 pour des réserves de substitution (surface totale consommée : plus de 100 hectares). Pour les champs photovoltaïques, tous les projets nous sont soumis, mais, depuis peu, le représentant de la Chambre d'agriculture envisage une possibilité de construire sur les terres à faible potentiel agronomique « dans l'optique de conforter l'agriculture »...

### La commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)

Six réunions ont eu lieu cette année, où l'on a discuté sur tout de chasse et peu de faune sauvage, ce qui n'est guère étonnant puisque la commission n'est quasiment constituée que de chasseurs. La Fédération de chasse constate que les effectifs du lapin de garenne sont en constante diminution depuis quinze ans. Nous demandons, en vain, depuis au moins cinq ans, que cette espèce ne soit plus classée comme nuisible. Mais le monde de la chasse tient à continuer de détruire jusqu'au dernier ce dangereux ennemi des jardins alors qu'une simple clôture suffit à le tenir à distance. De qui se moque-t-on ?

La **Commission départementale de la nature, des paysages et des sites** (CDNPS) est déclinée en sous-commissions et nous sommes présents dans plusieurs d'entre elles : Nature, Sites et paysages, Faune captive et Carrières. Nos représentants y sont maintenant Benoît Van Hecke et Thierry Dubois (salarié). Cette commission représente très bien les intérêts du patrimoine bâti historique, mais est moins sensible au patrimoine naturel. C'est l'influence de notre culture que nous nous employons à y infléchir.

La **Commission départementale d'orientation de l'agriculture** (CDOA) revêt pour nous une grande importance car elle délibère sur le devenir des milieux humides, des prairies et du bocage. Nos leviers d'action sont très faibles, mais notre présence et les messages que nous portons permettent, nous l'espérons, un éveil des consciences.

Nous participons depuis 2013 à l'élaboration du **Schéma départemental de l'eau**. Cas exceptionnel en France, le Conseil départemental de la Vienne a choisi d'investir des efforts sur l'ensemble du cycle de l'eau, en faisant le pari de prendre en compte toutes les interactions, ce qui inclut la reconquête de la qualité des eaux et des milieux humides et pas seulement le financement de l'eau potable

et de l'assainissement, comme c'est presque partout le cas. La première phase du programme consistait à identifier les enjeux stratégiques. Quatre ont été retenus : garantir la santé publique par la reconquête de la ressource, pérenniser les usages par un partage équitable et durable de la ressource et la réduction des pollutions, préserver et restaurer les milieux aquatiques, et fédérer les acteurs autour d'une politique de l'eau.

La deuxième phase consistait à répondre à ces enjeux par des objectifs, qui sont déclinés selon trois axes stratégiques : partager les mêmes objectifs d'intérêt général et prioriser les actions, mettre en place les conditions nécessaires pour atteindre ces objectifs, et accompagner les acteurs pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie commune.

Un des objectifs très importants de notre point de vue de protecteurs de la nature est de préserver et restaurer les milieux aquatiques. Parmi les types d'actions prévus : améliorer la qualité et les fonctionnalités des cours d'eau, et préserver et restaurer les zones humides.

La troisième phase, qui commence, verra l'élaboration de programmes d'actions pour dix à quinze ans et la définition des modalités administratives et des financements.

Dès le démarrage des actions sur le terrain, une quatrième phase débutera pour suivre et évaluer la mise en place de cette politique.

D. R. et D. G.

### GEREPI / Réserve naturelle du PINAIL

La LPO Vienne a assuré avec constance et régularité sa présence et sa participation aux réunions de bureau de GEREPI où elle assure le secrétariat. Elle participe par ailleurs à l'élaboration d'un beau livre sur la réserve naturelle du Pinail dont les signataires seront Yann Sellier (GEREPI), Laurent Bourdin (Objectif nat) et Michel Granger (LPO Vienne).

La réserve vient de connaître un changement important avec l'arrivée d'un nouveau conservateur en la personne de Kévin Lelarge, qui a travaillé de 2010 à 2016 à la réserve naturelle régionale bretonne des Landes de Monteneuf (Morbihan). Outre les suivis écologiques touchant la flore, les algues, les odonates, les écrevisses, les amphibiens, etc., quelques éléments particuliers sont à noter. Un gros travail est actuellement effectué par GEREPI sur la fonge avec, entre autres, la poursuite des inventaires dans la réserve et la coordination thématique d'une liste rouge des champignons menacés du Poitou-Charentes. Un observatoire photographique a été mis en place pour suivre l'évolution des paysages de la réserve. Enfin, l'expérimentation de gestion de la perche soleil (espèce prédatrice allochtone) par l'introduction de brochets dans les mares s'est malheureusement soldée par un échec.

M. G.

## Vie associative

### Rencontres des Refuges LPO

Un grand merci à Katia Lipovoi qui a assuré pendant de longues années l'organisation de la rencontre semestrielle des propriétaires de refuge LPO de la Vienne, et a offert à de nombreux participants des journées toujours animées et très conviviales qu'ils n'oublieront pas !

Lors de la **rencontre du 22 mai** chez Janie Bozier et Laurent Sabourin, la balade du matin nous a menés jusqu'aux anciennes carrières d'Ensoulesse. De nombreux passereaux

nous ont invités à les identifier à leur chant et la riche flore du coteau calcaire, dont le rare astragale de Montpellier et diverses orchidées, a stimulé la curiosité des botanistes amateurs. L'après-midi, Alain Métais a rappelé comment accueillir la biodiversité dans son jardin, puis Laurent a présenté les bases de la macrophotographie, et les photographes se sont égaillés dans la prairie voisine pendant que Janie entraînait les jardiniers dans son potager. Autour du pot de l'amitié, de nouvelles rencontres se sont dessinées parmi les 23 convives...

Quinze personnes se sont retrouvées pour la **rencontre automnale, le 23 octobre**, à Vivonne, chez Liliane et Félix Colaiseau. Lors de la balade matinale dans la campagne proche, entre champs et sous-bois, nous avons vu et entendu beaucoup de passereaux, dont un groupe de bruants des roseaux en migration. L'après-midi, Liliane nous a expliqué comment elle a débuté très récemment dans l'apiculture en amateur et Marcel Pontonnier a partagé ses astuces et son expérience déjà ancienne dans le domaine. Ensuite, Félix nous a entraînés dans « son petit jardin » : une pelouse plantée de quelques arbres dans un banal lotissement, métamorphosée, en deux ans, en un sympathique refuge qui va s'étoffer, évoluer et s'enrichir au fil du temps. Un modèle pour les jardiniers amateurs qui n'osent se lancer faute de place !

C. B.

### Correspondants locaux

Avec dynamisme et conviction, les correspondants locaux ont poursuivi en 2016 leur engagement pour représenter la LPO Vienne avec efficacité grâce à de nombreuses actions. Ils ont participé à des manifestations telles que la Fête de la nature à Archigny, à Poitiers et à Mirebeau, les Scènes de nature à Châtelleraut, la Fête des cueilleurs de biodiversité à Orches, près de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers.

Ils ont animé de nombreuses sorties de découverte tous publics : les hirondelles et les gobemouches à Poitiers, les oiseaux de nos campagnes à Curzay-sur-Vonne, à Jazeneuil, à Thuré, à Bignoux et à Bonnes, les chants d'oiseaux à la Roche-Posay, à Roches-Prémarie-Andillé, à Ligugé et à Smarves, les oiseaux de la forêt dans le massif de Moulière, les oiseaux de plaine à Chouppes et à Frozes.

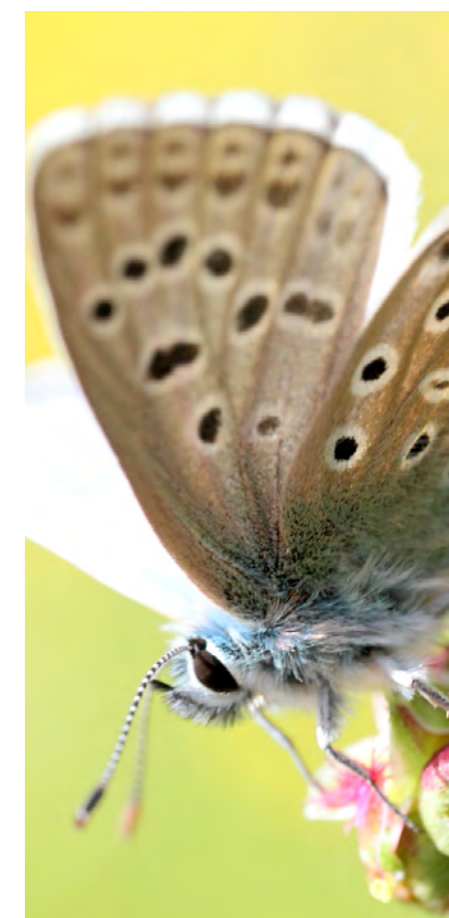
Ils ont proposé des animations, sur la migration des oiseaux à la bibliothèque de Vicq-sur-Gartempe, et dans un EHPAD à Pleumartin.

Ils ont animé un atelier pratique de fabrication de nichoirs à Tercé et un atelier de pose de planchettes pour se protéger des fientes d'hirondelles à Fontaine-le-Comte.

Ils ont organisé des projections publiques de films suivies de débat, sur le martinet noir à Poitiers et sur la vie des gravières à Archigny ; organisé une exposition à la médiathèque de Poitiers ; présenté des conférences communales, à Smarves et à Thuré ; et certains ont participé à des émissions de radio, au sujet des oiseaux sur France Bleu Poitou, et au sujet de la protection de la biodiversité sur Styl'FM, radio locale basée à Neuville-de-Poitou.

Les correspondants locaux font aussi paraître de temps en temps des articles dans les bulletins municipaux pour présenter des oiseaux ou des actions menées en faveur de la biodiversité. Un de leurs rôles est également de rencontrer les élus pour les sensibiliser à la protection de la biodiversité, ce qui a été fait notamment à Poitiers et à Neuville-de-Poitou.

Certains participent aux commissions préfectorales - CDENAF (consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers), PLU (Plans locaux d'urbanisme), commissions environnement



Rencontre avec un Bel-Argus (ou Azuré bleu céleste), lors de la journée Refuge LPO à Ensoulesse (Alain Boullah)

<sup>1</sup> GEREPI : association pour la Gestion de la réserve naturelle du Pinail.

<sup>1</sup> INAO : Institut national de l'origine et de la qualité

<sup>2</sup> SCOT : Schéma de cohérence territoriale

<sup>3</sup> PLU : Plan local d'urbanisme

<sup>4</sup> DDT : Direction départementale des territoires

(à Thuré) - ou aux réunions de la Charte de l'arbre, à Poitiers. Ceux qui se sentent plus ornithos participent largement aux comptages d'oiseaux : oedicnèmes, oiseaux d'eau, hirondelles, hérons, rapaces, oiseaux communs (SHOC et STOC) et tous récupèrent les oiseaux blessés le cas échéant. Ambassadeurs très actifs de la LPO auprès des élus et de leurs concitoyens, les 19 correspondants locaux de notre département agissent chacun en fonction de leurs envies et de leurs compétences, et toujours avec passion. Si vous aussi vous souhaitez vous impliquer en étant l'intermédiaire entre la LPO et votre commune, n'hésitez pas à contacter Hélène à la LPO Vienne ! Enfin, nous remercions pour leur investissement Valérie Berteau, Alain Bonnin et Jean-Louis Rondeau qui ont tous les trois souhaité arrêter, pour des raisons personnelles, leur mission de correspondant.

C. D.

### Rencontres mensuelles des adhérents

Le premier mercredi de chaque mois, les adhérents sont conviés dans la salle de l'aéroclub près de l'aéroport de Poitiers-Biard, pour prendre connaissance des dernières nouvelles de l'association et des informations sur la protection de l'environnement, avant d'assister à un compte rendu d'étude ou d'enquête, ou d'admirer un diaporama de voyage proposé par un adhérent.

Le programme de l'année 2016 a été particulièrement riche, avec, en janvier, le bilan en images du comptage Wetlands de 2015 et celui de l'enquête « Chouettes et hiboux », et en février, les résultats du suivi des oiseaux communs sur la décharge du Vigeant. La rétrospective, en mars, de la saison 2015 de l'observatoire des rapaces diurnes, avec notamment l'aventure exaltante de la recherche du circaète-Jean-le-Blanc, a été complétée, en novembre, par les résultats de 2016. La présentation, en mai, des inventaires à l'étang de Beaufour et dans le domaine du Léché, s'est concrétisée par une visite du site lors de la rencontre de juillet qui se déroule traditionnellement sur le terrain. En septembre, Stéphane Troubat (salarié) est venu expliquer comment il apprend aux enfants des écoles à appréhender les éléments d'un paysage grâce à un astucieux jeu de construction participatif. En décembre, Michel Granger a fait un point sur la situation des corvidés. Enfin, trois diaporamas nous ont emmenés voir les oiseaux dans des pays lointains : dans le sud-est australien en avril, en Islande en juin et au Népal en octobre.

C. B.

### Sorties pour les adhérents

En 2016, cinq week-ends sur la côte atlantique ont été proposés aux adhérents, occasions d'observations très « sympas », parfois exceptionnelles. En février, dans le Morbihan, beaucoup de vent le samedi, même de la tempête ; des baies abritées nous ont cependant permis d'admirer un grèbe esclavon très proche et des harles huppés. Le soir, quand nous sommes arrivés à notre hébergement, la tempête avait sévi : un arbre conséquent était tombé sur notre gîte et nous avons été priés de déménager dans un autre bâtiment ! En repartant le dimanche, un petit détour dans l'estuaire de la Vilaine nous a permis d'observer une cinquantaine de fuligues milouinans. En mars, ce fut la Charente-Maritime, avec la surprise d'un faucon pèlerin posé dans les dunes de Bonne Anse (très belle image !) et de nombreuses macreuses noires au large. En avril, la

Vendée nous a ravis une fois de plus, notamment le marais communal de Lairoux géré en pâturage collectif, plein de vie avec les oiseaux et le bétail : un régal ! En mai, dans les Côtes d'Armor, nous avons fait la sortie en mer autour des Sept-Îles et vu les fous de Bassan, les macareux moines, les phoques... et lors d'une dernière étape au cap Fréhel, nous avons observé les nicheurs sur les falaises : mouettes tridactyles, guillemots, cormorans huppés, fulmars boréaux. Sur l'île de Ré, en octobre, nous avons vu les oiseaux habituels avec en prime, cependant, des bécasseaux cocorlis. Deux journées dans la Brenne étaient aussi au programme : la première, en juin, fut l'occasion d'admirer les nicheurs des étangs, mais pour celle de décembre, nous avons eu du mal à observer quelques hivernants car le brouillard ce jour-là nous a accompagnés toute la journée, et dans la soirée, nous n'avons même pas eu le loisir d'admirer les vols de grues cendrées : nous n'avons eu que le son ! Ces sorties permettent aux adhérents de découvrir des milieux différents de ceux de la Vienne ainsi que d'autres espèces d'oiseaux. Tout cela dans la bonne humeur. N'hésitez pas à nous rejoindre !

K. L. et B. F.

### Groupe « Jardinez nature »

Pour la onzième année consécutive, le *Groupe Jardin* a eu l'occasion de rencontrer le grand public lors de sa démonstration annuelle de « jardinage respectueux de la nature ». Dans le jardin de Marcel Pontonnier à Mazerolles, 90 visiteurs sont venus écouter les conseils de nos jardiniers, observer les résultats d'une gestion sage du sol et du végétal, et participer à divers jeux, dans la bonne humeur d'un jour ensoleillé... et devant les caméras d'une équipe de TF1, venue tourner un reportage pour le Journal de 13 heures. Cette animation a été complétée par deux causeries « côté jardin » en salle, au printemps et en automne (22 mars et 15 novembre), qui ont permis aux participants de demander des conseils et d'échanger sur leurs pratiques culturelles en fonction des saisons.

Suite à la parution de la fiche « Cultivez la nature dans votre jardin », publiée en 2015, quelques personnes du *Groupe Jardin* travaillent à un diaporama sur la même thématique, qui sera finalisé à l'automne 2017. Il explique pourquoi il est important d'entretenir une riche biodiversité de proximité, le rôle que chacun peut jouer chez soi pour participer à sa sauvegarde, et les moyens simples et concrets à mettre en œuvre. Il sera à la disposition de tout adhérent souhaitant le diffuser lors d'une animation publique.

H. B.

### Groupe « Études » et rencontres « ornithos »

Les Rencontres ornithos, créées en 2015 par le *Groupe Études*, sont des réunions périodiques ouvertes à tous avec l'objectif d'échanger sur des sujets ornithologiques de façon scientifique. L'année 2016 a permis de confirmer l'intérêt des bénévoles pour ce rendez-vous organisé tous les deux mois. Dorénavant, ces rencontres ont lieu dans une salle du Campus universitaire de Poitiers, suite à une convention signée par le Président de la LPO Vienne et le Président de l'Université de Poitiers que nous remercions sincèrement : cette salle permet un accueil confortable des participants. Cette année encore, les rencontres ont été riches et les sujets variés : projet d'actualisation des ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique) du Poitou-Charentes, les sous-espèces de bergeronnette printanière, les faits marquants dans la Vienne à transmettre pour alimenter la prochaine publication des

Notes d'ornithologie française dans la revue Ornithos. Le *Groupe Études*, réunissant les salariés chargés de missions et les bénévoles coordonnateurs d'enquêtes, s'est réuni deux fois cette année avec comme sujets, entre autres : l'enquête sur les moineaux du Poitou, l'étude sur le site de Beaufour et le projet d'enquête sur la pie-grièche écorcheur.

T. B. et R. O.

### Vie associative

À nouveau une année riche en investissements bénévoles. Animations de sorties, participation aux enquêtes, tenue de stands, rédaction d'articles, réalisation de dessins ou de photographies, mise sous pli des publications, plantation de haies, etc., vous étiez au rendez-vous et nous vous en remercions chaleureusement ! En 2016, de nouvelles pages ont vu le jour sur notre site internet. Elles relaient la campagne « Biodiv'acteurs » lancée en 2014 par la LPO nationale, montrent la diversité des missions bénévoles au sein de notre association et donnent à chacun les clés pour s'investir : agir sur le terrain, découvrir et apprendre, militer, soutenir nos actions... Nous avons continué la publication de portraits de Biodiv'acteurs dans notre bulletin d'information bimestriel, le LPO Info Vienne (et continuerons en 2017), pour mettre en avant nos bénévoles et leurs compétences diverses, et motiver de nouvelles bonnes volontés ! Le rallye ornitho, organisé près de Romagne début juin, a été suivi par le « grand pique-nique des adhérents » où une trentaine de bénévoles et d'adhérents se sont retrouvés, pour le plaisir de grignoter et de papoter ensemble.

Si vous aussi vous souhaitez vous impliquer dans la vie de l'association, n'hésitez pas à rejoindre cette grande équipe et contactez-nous !

H. B.

### Bibliothèque

La petite bibliothèque de la LPO Vienne est ouverte du lundi au vendredi aux adhérents qui peuvent emprunter gratuitement les livres (pour une durée d'un mois) et consulter sur place les revues. Le service fonctionne de façon autonome : chaque usager gère ses fiches de retrait et veille à respecter les délais de prêt proposés. Merci à Colette Grandry et à Nicole Bonnin qui ont, pendant un an, contrôlé le bon agencement des ouvrages et des fiches mais aussi enregistré et couvert les nouveaux livres, et bienvenue à Florence Harris qui prend le relais. Monographies, albums de photographies, guides, essais, etc., sur les oiseaux mais aussi sur la nature en général, sont à votre disposition. N'hésitez pas à venir les consulter et les emprunter !

H. B.

### Stagiaires

En 2016, l'équipe salariée de la LPO Vienne a accueilli trois stagiaires. Alice Tribot, en master 1 « Biodiversité, Écologie, Environnement » à l'université de Grenoble, et Iris Nadeau, en licence 3 « Écologie et Biologie des Organismes » à l'université de Rouen, sont venues effectuer leur stage de trois mois. Elles ont participé jusqu'en juin à l'enquête annuelle par points d'écoute « Outarde et oiseaux de plaine », dans le Neuville-Mirebalais. L'enquête finie, le rapport de stage rédigé, elles ont participé jusqu'à mi-juillet à la protection des nichées de busards. Ophélie Trainson, en troisième année de licence de biologie à Poitiers, a effectué un stage d'un mois en juillet, participant notamment à la protection des busards dans la plaine et aux comptages des busards aux dortoirs. Nous les remercions pour leur

sérieux et leur implication et leur souhaitons une bonne continuation.

H. B.

### Réseau PCN

Bernard Couturaut et Daniel Gilardot sont vos représentants à Poitou-Charentes Nature où se retrouvent toutes les associations environnementalistes et naturalistes de Charente, de Charente-Maritime, de la Vienne et des Deux-Sèvres. Tout comme la LPO Vienne envisage de se fédérer avec les autres LPO de la nouvelle région, PCN a déjà rejoint la fédération France Nature Environnement de Nouvelle-Aquitaine.

PCN est un lieu d'échange et de travail en commun. C'est sous son aile qu'ont été mises en place les mesures de compensation autour de la construction de la LGV Tours-Bordeaux. Aujourd'hui nous poursuivons des programmes avec les autres associations de Poitou-Charentes, pour des études ornithologiques ou pour des actions d'éducation à l'environnement. Nous avons également en commun avec l'Observatoire régional de l'environnement (ORE) un projet de site internet d'échange et de données.

D. G.

### Réseau LPO

Le réseau LPO, avec le point d'orgue que constituent les Conseils nationaux (semestriels), poursuit ses rencontres, qui sont autant de moments d'échanges d'expériences, de débats prospectifs et de ressourcement.

Mais l'année 2016 a vu surtout se prolonger la réflexion préparatoire au chantier essentiel que constitue notre réorganisation (territoire d'action, gouvernance, ressources humaines, financements...) et donc notre avenir et celui de la protection de la biodiversité, dans le cadre de la région Nouvelle-Aquitaine. C'est dans cet environnement général que la SEPOL (Société pour l'étude et la protection des oiseaux en Limousin) a d'ores et déjà décidé de rejoindre le réseau LPO. Si le schéma général d'une LPO Nouvelle-Aquitaine est maintenant élaboré, un certain nombre de points importants restent cependant à régler, dont bien sûr la validation de ce grand projet par les adhérents. L'année 2017 sera notre dernière ligne droite avant une mise en place fonctionnelle envisagée pour le début de 2018.

M. G.

### Équipe LPO Vienne

Le Conseil d'administration remercie sincèrement tous les salariés pour leur professionnalisme et leur implication dans l'association. En l'absence de directeur, l'équipe a su gérer collégialement les principales tâches liées à ce poste. Pour mettre fin à la vacance prolongée du poste de direction et pour aborder la réorganisation prochaine des LPO en Nouvelle-Aquitaine, le C.A. a confié depuis novembre 2016 à Céline Gracieux un poste de coordination à mi-temps. Chloé Dépré et Thomas Chevalier ont rejoint l'équipe des chargés de mission au début de 2016. Au vu de la charge de travail, de leur compétence et de leur sérieux, le C.A. leur a proposé un CDI qu'ils ont tous les deux accepté. Enfin, Sophie Gauthier étant en congé parental durant une partie de l'année 2017, il a été procédé au recrutement, pour une durée de six mois à compter de février, d'un salarié chargé de la communication. C'est Anouk Doussot qui nous a rejoints. Elle arrive de la LPO Côte-d'Or où elle effectuait un service civique. Anouk, soit la bienvenue.

R. O.



Plantation de haie à Archigny  
(Katia Lipovoi)

Démonstration jardin à Mazerolles  
(Alain Boullah)



Nous remercions tous les bénévoles de la LPO Vienne et l'ensemble de nos partenaires, pour leur aide précieuse dans l'accomplissement de nos multiples actions :

## Nos partenaires financiers



Nous tenons également à remercier chaleureusement nos donateurs pour leur soutien.

## Nos autres partenaires

Poitou-Charentes Nature, Vienne Nature, Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, Deux-Sèvres Nature Environnement, Charente Nature, Nature environnement 17, LPO Charente-Maritime, Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, Prom'haies, Association de gestion de la réserve du Pinail, Cultivons la BioDiversité, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, Office national des forêts, Direction départementale des territoires, Chambre d'agriculture de la Vienne, Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, Vienne Agrobio, Syndicat mixte du Clain sud, Syndicat de rivière Vienne et affluents, Éthic étapes Archipel, Société anonyme pour la gestion et l'animation du parc de loisirs de Saint-Cyr, Syndicat mixte d'aménagement du Seuil du Poitou, Observatoire régional de l'environnement, Université de Poitiers, communes de Ligugé, Smarves, Celle-l'Évescault, Adriers, Moussac-sur-Vienne, Vouzailles, Château-Larcher.

## Conseil d'administration (jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2017)

- Président : Daniel GILARDOT
- Vice-présidents : Benoît VAN HECKE et Régis OUVRARD
- Trésorier : Jack BERTEAU
- Trésorier adjoint : Freddy GRELLIER
- Secrétaire : Louis DUPAS
- Secrétaire adjoint : Bernard COUTURAUD
- Autres administrateurs : Jean-Claude DESCOMBES, Michel GRANGER, Thierry BERGÈS

## Responsables de missions

### Actions menées par la LPO

#### • Études, protection, espèces et espaces

##### Espèces

- Busards Moulière/Pinail : T. DUBOIS (salarié)
- Busards plaine : B. VAN HECKE
- STOC-EPS : R. OUVRARD
- Grues : M. MASSON
- Grand cormoran : S. BAILLARGEAT
- Fauvette pitchou : É. JEAMET, T. DUBOIS (salarié)
- Guèpier d'Europe : J.-C. DESCOMBES
- Outarde canepetière : C. POIREL (salarié), A. LEROUX
- Oiseaux d'eau (Wetlands) : T. CHEVALIER (salarié)
- Faucon pèlerin : É. JEAMET
- Actions juridiques : M. MASSON
- Atlas : T. CHEVALIER (salarié)
- Base de données en ligne : T. CHEVALIER (salarié)

##### Espaces

- Natura 2000 : T. DUBOIS et C. GRACIEUX (salariés)
- Brandes du Poitou : C. GRACIEUX (salariée)
- Agro-environnement : C. POIREL (salarié)
- Refuges : H. BROUCKE (salariée) (formule *particuliers*), L. DUPAS, S. TROUBAT (salarié) (formule *personnes morales*)
- LGV : T. CHEVALIER et C. POIREL (salariés)
- Énergies renouvelables : C. DÉPRÉ (salariée), D. ROYER, M. MASSON, B. COUTURAUD
- Trame verte et bleue : S. FRADET (salariée)
- Groupe « Gestion Saint-Cyr » : L. DUPAS, J. TILLET (salarié)
- Groupe « Études » : R. OUVRARD
- Groupe « Jardinez nature » : A. MÉTAIS, S. GAUTHIER (salariée), A. DOUSSOT (salariée)

#### • Animation, développement

- Groupe « Animation Saint-Cyr » : J. TILLET (salarié)
- Groupe « Animation » : S. TROUBAT (salarié)
- Animations associatives et publiques : B. FLEURANT, K. LIPOVOÏ
- Animations scolaires : S. TROUBAT (salarié), R. OUVRARD
- Marchés et stands : I. DZUGAN
- Bibliothèque : F. HARRIS
- Audiovisuel : B. LIÉGEOIS

#### • Communication, développement

- L'Outarde : R. OUVRARD
- LPO Info : J.-C. DESCOMBES
- Coordination presse : S. GAUTHIER, A. DOUSSOT (salariées)
- Correspondants locaux : C. DESCHAMPS
- Site Web : B. LIÉGEOIS

## Membres de commissions

- Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage  
Titulaire Protection de la nature : D. GILARDOT  
Suppléant : M. MASSON
- Comité de développement durable du Pays montmorillonnais : D. GILARDOT
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites : M. GRANGER / Nature - B. VAN HECKE / Sites et

- paysages, Faune sauvage - T. DUBOIS (salarié) / Carrières
- Commission départementale d'orientation de l'agriculture : C. POIREL (salarié)
- Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers :  
Titulaire : D. ROYER  
Suppléant : B. COUTURAUD
- Commission « Aménagements fonciers » : T. CHEVALIER (Salarié), M. MASSON.
- Groupe d'action locale Leader du Haut-Poitou et du Pays châtelleraudais : L. DUPAS, S. FRADET (salariée)

## Représentants dans d'autres associations

- Association pour la GEstion de la Réserve naturelle du Pinail (GEREPI) : M. GRANGER, T. BERGÈS
  - Conservatoire régional d'espaces naturels : D. GILARDOT
  - Administrateurs à Poitou-Charentes Nature : D. GILARDOT - P. GUY - B. COUTURAUD
- La LPO Vienne est membre de France Nature Environnement.

## Correspondants locaux

- Marie-José CHAUSSEBOURG - Lavoux
- Régis COTTET - Poitiers (Quartier des Couronneries)
- Pierre COUSIN - Lusignan
- Chantal DESCHAMPS - Coussay-les-Bois
- Gaëtan DUBOIS - Dangé-Saint-Romain
- Didier DUBREUIL - Bonnes
- Jean LANGOUMOIS - Châtellerauld
- Patrick LEMAIRE - Ternay
- Alain LEMAITRE - Châtellerauld
- Katia LIPOVOÏ - Poitiers (Quartier Beaulieu)
- Christopher LUCK - Blanzay
- Alain MÉTAIS - Poitiers Sud
- Pierre MÉTIVIER - Amberre
- Christian MOREAU - Saint-Julien-l'Ars
- Françoise MORTREUIL - Châtellerauld
- Reine PAPIILLON - Poitiers (Quartier Saint-Éloi)
- Régis OUVRARD - Archigny
- Denis ROYER - Neuville-de-Poitou
- Marc TRICOT - Bignoux

## Missions des salariés

### • Direction

- Céline GRACIEUX (gestion générale, représentation, orientation)

### • Pôle conservation

- Solange FRADET (gestion de sites, trame verte et bleue)
- Cyrille POIREL (MAEC, outarde canepetière et avifaune de plaine, agriculture et biodiversité)
- Thierry DUBOIS (Natura 2000, oiseaux et patrimoine bâti)
- Céline GRACIEUX (MAEC, Natura 2000, brandes du Poitou)
- Thomas CHEVALIER (études, coordination d'enquêtes, base de données en ligne, éolien)
- Chloé DÉPRÉ (études éolien et LGV, rédaction de monographies pour le cahier technique Oiseaux en hiver)

### • Pôle animation

- Stéphane TROUBAT (scolaire et extra scolaire, tous publics, Refuges formule *collectivités*)
- Johan TILLET (animation, études et gestion de la réserve ornithologique de Saint-Cyr)

### • Pôle administration et vie associative

- Hélène BROUCKE (accueil et vie associative)
- Sophie GAUTHIER (communication et vie associative)
- Mansour DIDEHBAN (comptabilité)
- Anouk DOUSSOT (en remplacement de Sophie GAUTHIER en congé parental)